



# Revue Media

22/01/24



**Onclusive** On your side

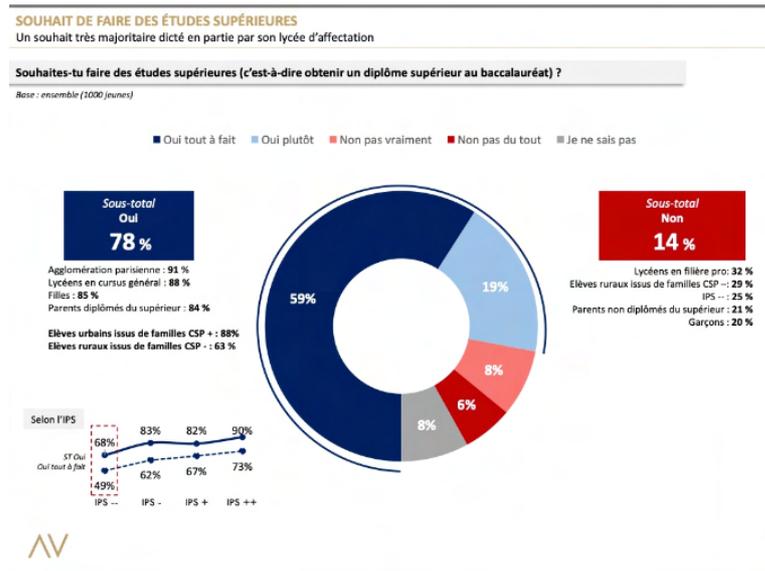
# Sommaire

PARIS : 1 jeune sur 2 issu de milieux modestes aspire moins à étudier que ses camarades dont les parents sont CSP+ Presseagence.fr - 21/01/2024	4
« Jeunes des bourgs » et « jeunes des tours » piégés dans un même ascenseur social grippé Courrierdesmaires.fr - 19/01/2024	6
De plus en plus de jeunes ont recours au mentorat Sud Ouest - 19/01/2024	8
Bordeaux : Les Rencontres du mentorat dressent un bilan positif pour les jeunes en quête de sens sudouest.fr - 18/01/2024	9
Orientation, le règne de la débrouille Le Monde - 18/01/2024	11
Les frontières sociale et géographique éloignent des études longues lepopulaire.fr - 16/01/2024	16
Les frontières sociale et géographique éloignent des études longues lejdc.fr (Journal du Centre) - 16/01/2024	18
Les frontières sociale et géographique éloignent des études longues Lyonne.fr - 16/01/2024	20
Les frontières sociale et géographique éloignent des études longues lepopulaire.fr - 16/01/2024	22
Les frontières sociale et géographique éloignent des études longues lejdc.fr (Journal du Centre) - 16/01/2024	24
Les frontières sociale et géographique éloignent des études longues lechorepublicain.fr - 16/01/2024	26
Les frontières sociale et géographique éloignent des études longues Leberry.fr - 16/01/2024	28
Les frontières sociale et géographique éloignent des études longues LaMontagne.fr - 16/01/2024	30
Les frontières sociale et géographique éloignent des études longues larep.fr - 16/01/2024	32
« Le système d'orientation est très inégalitaire » La République du Centre Loiret - Loiret - 16/01/2024	34
« Le système d'orientation est très inégalitaire » L'Yonne Républicaine Sud - Sud - 16/01/2024	35
« Le système d'orientation est très inégalitaire » Le Journal du Centre - 16/01/2024	36
« Le système d'orientation est très inégalitaire » Le Populaire du Centre Haute-Vienne - Haute-Vienne - 16/01/2024	37
« Le système d'orientation est très inégalitaire » La Montagne Clermont Métropole - Clermont Métropole - 16/01/2024	38
« Le système d'orientation est très inégalitaire »	39

Le Berry Républicain Bourges - Bourges - 16/01/2024	
« Le système d'orientation est très inégalitaire » L'Echo Républicain Eure-et-Loir - Eure-et-Loir - 16/01/2024	40
« Le système d'orientation est très inégalitaire » L'Eveil de la Haute Loire - 16/01/2024	41
Parcoursup : le plafond de verre des études supérieures pour les jeunes de milieu populaire Challenges.fr - 15/01/2024	42
Le mentorat : s'engager auprès des jeunes pour faire grandir l'égalité des chances carenews.com - 15/01/2024	44
Les inégalités sociales et territoriales freinent les élèves dans la poursuite de leurs études maire-info.com - 09/01/2024	46
Études supérieures: la moitié des jeunes de milieux populaires ne se sentent pas capables d'obtenir une licence Msn (France) - 08/01/2024	48
Études supérieures: la moitié des jeunes de milieux populaires ne se sentent pas capables d'obtenir une licence bfmtv.com - 08/01/2024	49
Études supérieures: la moitié des jeunes de milieux populaires ne se sentent pas capables d'obtenir une licence Yahoo ! Finance (FR) - 08/01/2024	51
Études supérieures : les jeunes des milieux populaires se sentent moins capables de réussir, selon un sondage francebleu.fr - 08/01/2024	52
6 associations alertent sur les inégalités sociales et territoriales qui continuent de déterminer le futur des jeunes Français Educavox.fr - 08/01/2024	55



# PARIS : 1 jeune sur 2 issu de milieux modestes aspire moins à étudier que ses camarades dont les parents sont CSP+



Floriane Dumont

21 Jan 2024

Infos nationales

**Une étude Viavoice menée auprès de 1000 lycéens de 15 à 16 ans, met en lumière les difficultés et les plafonds de verre qui retiennent les jeunes ruraux et les jeunes de milieux modestes d'envisager des études supérieures.**

De cette étude commandée par un collectif d'associations oeuvrant pour l'orientation (dont l'AFEV et [Article 1](#)), il ressort que :

- 50% des jeunes de milieux modestes et de la ruralité ont des aspirations moindres à étudier que leurs camarades de milieux favorisés ou urbains,
- 7 élèves sur 10 issus de CSP + se sentent capables d'obtenir une licence contre 5 sur 10 pour les enfants de milieux modestes,
- Quand les enfants de CSP + se voient médecin, dentiste ou professeur, les autres, ruraux et urbains de milieux modestes se projettent sur l'artisanat ou la vente,
- Enfin, seuls 18 % des lycéens ruraux et 37 % des urbains plus modestes estiment pouvoir intégrer une grande école vs 56 % des jeunes de milieux aisés

**Quels ces plafonds de verre que l'étude révèle ?**

1. **Le milieu socio-économique** : les jeunes se projettent en fonction de ce que les proches ont comme profession et s'autorisent à se lancer plus facilement dans certaines professions que d'autres.
2. **Le réseau des parents** : il permet une ouverture, des discussions, des possibilités de stage dès la 3e ou la 2de (les jeunes de milieux modestes sont plus fréquemment en

stage dans un fast food ou en vente que les autres qui accèdent à une plus large palette d'option)

3. **La géographie et les moyens financiers.** Pour les ruraux l'offre de formations est réduite à proximité, pour les urbains modestes, l'offre est moins diversifiée. Il faut pouvoir payer un logement, des transports, trouver un équilibre entre bourse et petit job, tout cela devient rapidement décourageant, voire perçu comme hors de portée.

**SOURCE** : Fondation AlphaOmega



## « Jeunes des bourgs » et « jeunes des tours » piégés dans un même ascenseur social grippé

Plusieurs études et sondages récents pointent les difficultés d'orientation, entre autres embûches sur le chemin de l'accès à l'emploi, rencontrées par toute une partie des jeunes Français. Coût des études et des frais annexes trop élevé, manque de projection dans l'avenir, mobilités entravées par la concentration urbaine de l'enseignement supérieur : les freins culturels comme financiers sont aujourd'hui connus, et partagés aussi bien par les jeunes issus de milieux modestes habitant les quartiers Politique de la ville comme ceux ayant grandi dans des villages ruraux. Si une grande partie de la réponse appartient à l'État, les collectivités ont aussi leur rôle à jouer pour changer la donne.

Seuls 7% des enfants issus de familles d'origine sociale à dominante ouvrière exerceront une profession intellectuelle supérieure... contre 81% de ceux nés dans une famille majoritairement composée de cadres et CSP+. « L'ascenseur social s'est arrêté dans les années 2000, et il n'a pas redémarré depuis » tance Antoine Dulin, qui s'appuie sur les chiffres d'un rapport que « France Stratégie », l'organe de prospective de Matignon, a consacré à la mobilité sociale des jeunes . « La reproduction sociale reste marquée dans la société actuelle et les jeunes vont occuper souvent la même position sociale que leurs parents », poursuit le vice-président du conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) et conseiller Jeunesses, insertion, social et solidarités du président du Grand Lyon.

Inégalités territoriales : un effet cumulatif ?

Un sombre tableau qu'est venu confirmer, la semaine dernière, un sondage Vivavoice commandé par six associations liées à la jeunesse (l'Afev, **Article 1**, Chemins d'avenir, JobIRL, Tenzing et 100.000 Entrepreneurs) : 60% des jeunes ruraux issus de familles « CSP- » ne se sentent pas capables d'obtenir une licence, y apprend-on. Un chiffre qui tombe à 49% s'agissant des jeunes urbains de familles « CSP- »... contre seulement 28% des jeunes urbains de familles CSP+. Le territoire d'appartenance et la proximité des lieux de formations semblant, ici, s'ajouter à l'origine sociale comme frein à l'orientation.

Cet effet cumulatif dans les inégalités devant l'orientation, Clément Reversé le relève également dans une tribune récemment publiée sur le site The Conversation . Intitulée « Orientation Post-Bac, pourquoi les lycéens ruraux s'autocensurent », la contribution de ce sociologue de la jeunesse et des espaces ruraux à l'Université de Bordeaux décortique le poids de l'ancrage territorial dans les choix d'orientation. Alors que les collégiens ruraux ont des résultats équivalents à ceux des collégiens urbains, ils seront pourtant plus nombreux à choisir des cycles courts : 47 % des lycéens ruraux s'orienteront vers un BTS ou un DUT contre 38% des lycéens urbains. La carte « urbano-centrée des formations » et donc les coûts « matériel et émotionnel » que représente un déménagement en « ville » à l'âge de 18 ans pour les jeunes ruraux expliquent en partie des choix d'orientation « contraints » selon Clément Reversé

Jeunes des bourgs VS jeunes des tours ?

Si Antoine Dulin ne nie pas les difficultés que peuvent rencontrer les jeunes ruraux, il insiste sur le « choc culturel » que vivent les jeunes issus des quartiers populaires au moment du passage aux études supérieures. « Bien sûr que les inégalités sociales et territoriales se rejoignent au final, mais les secondes sont avant tout une conséquence

des autres. La matrice première – et qui est aussi une question d'aménagement du territoire, pour le coup –, c'est que les catégories sociales les plus basses ont généralement tendance soit à habiter dans les QPV soit en zone rurale ». Pour ce collaborateur d'élu toujours investi au sein du COJ, il serait dangereux dès lors d'opposer les « jeunes des bourgs et ceux des tours, car ils partagent les mêmes dynamiques », notamment ici en termes d'orientation et d'accès à l'emploi.

Même avis ou prou, chez Florian Bercault. S'il prévoit de quintupler le budget intercommunal consacré à la politique de la ville entre 2020 et 2026, le président (PS) de Laval Agglomération n'en reste pas moins conscient des difficultés rencontrées dans le reste du département de la Mayenne. « S'il existe un cumul de discriminations et d'inégalités dans les QPV qui perpétuent les fractures françaises, la pauvreté s'observe aussi chez les anciens ouvriers agricoles ou employés à temps-partiel de communes plus rurales. Pris dans leur ensemble, les jeunes mayennais font partie des lycéens réussissant le mieux au baccalauréat, mais aussi de ceux prolongeant le moins leurs études supérieures. Et je ne vous parle pas des cas spécifiques des fils d'ouvriers et d'employés, ruraux comme urbains... Veillons à ne pas monter les uns contre les autres. »

Vers des collectivités "facilitatrices", enfin, de la vie étudiante ?

Alors comment aider ces jeunes « assignées à résidence » selon les mots du président Macron ? Si une grande partie de la réponse se trouve aujourd'hui entre les mains de l'État et du ministère de l'Éducation nationale (mise en cohérence des politiques jeunesse, revalorisation des bourses, plus grande ouverture des filières élitistes vers des catégories sociales modestes, création d'un capital formation pour tous les jeunes, etc), les collectivités ont aussi leur rôle à jouer notamment en tant que « facilitatrices » estime Antoine Dulin. Selon le vice-président du COJ, la question du logement est un premier levier d'action. Et ce dernier de pointer, en contre-exemple, la polémique qui oppose actuellement deux mairies « de droite » à sa métropole verte-rose-rouge, autour de la construction de 700 logements étudiants à proximité de l'Université Lyon II.

« Les collectivités peuvent aussi accompagner les enjeux de mobilité, notamment celles qui sont organisatrices de transport avec la gratuité ou des tarifications solidaires pour les jeunes en formation » poursuit Antoine Dulin. Sans oublier la question de l'aménagement du territoire en termes de formations avec les campus connectés ou les antennes universitaires qui peuvent être un premier pas vers le supérieur pour certains jeunes ruraux ou issus des QPV, souligne le conseiller de Bruno Bernard.

Pour Antoine Dulin, faute de traitement adéquat de ces enjeux transverses, le risque est de voir monter les ressentiments d'une partie de la jeunesse « qui a l'impression de ne pas avoir les mêmes chances que les autres », avec un report totalement abscons de toute cette colère sur la figure de l'étranger. Le drame de Crépol (Drôme) en novembre dernier, dans lequel le jeune Thomas a perdu la vie lors d'une fête de village, en est une malheureuse illustration. Olivier Véran, alors porte-parole du gouvernement, avait évoqué « un risque de basculement de notre société ».

# De plus en plus de jeunes ont recours au mentorat

Mériadeck Le Collectif mentorat et Les Entreprises s'engagent organisaient mardi les Rencontres du mentorat à la préfecture de la Gironde

Mériadeck

De plus en plus de jeunes ont recours au mentorat

Le Collectif mentorat et Les Entreprises s'engagent organisaient mardi les Rencontres du mentorat à la préfecture de la Gironde

En 2023, Élisabeth Borne avait fait du mentorat une grande cause du quinquennat, à la suite du dispositif gouvernemental « 1jeune, 1mentor », créé en 2020. C'est dans la continuité de celui-ci que le Collectif mentorat et Les Entreprises s'engagent ont décidé d'organiser les Rencontres du mentorat qui se tenaient mardi à la préfecture de la Gironde, à Bordeaux. L'occasion pour de nombreuses personnes de découvrir huit associations girondines (Afev, Article1, Entraide scolaire amicale, Institut de l'engagement, NQT, Proximité, Uniscité et Télémaque) ayant recours au mentorat pour des actions allant du soutien scolaire à l'orientation, en passant par l'ouverture socioculturelle et l'insertion professionnelle.

« Au total, près de

8000 Néo-Aquitains sont aujourd'hui épaulés dans leurs choix par 5000 mentors », rappelle Lydia Guirous, préfète déléguée à l'égalité des chances à Bordeaux. « À travers les témoignages des mentorés ici présents, on veut que cette petite graine de "c'est possible" germe dans la tête des jeunes qui n'ont pas encore franchi le pas. »

Aujourd'hui, les chiffres témoignent d'un intérêt croissant des jeunes pour le mentorat. En 2020, si l'on dénombrait seulement 22000 mentorés sur le territoire national, ce sont près de 150000 jeunes qui y ont recours désormais. Mais bien que ces statistiques soient au beau fixe, Benjamin Blavier, représentant du Collectif mentorat, constate que « les jeunes ne sont pas toujours au courant. Nous faisons donc beaucoup de sensibilisation. »

Les mentors aussi d'ailleurs, même si 82% d'entre eux se sentent plus utiles une fois engagés. « On a la vision que la possibilité de faire du mentorat n'est pas donnée à tout le monde. Mais ce n'est absolument

pas le cas. Un artisan peut s'engager pour un jeune souhaitant se professionnaliser dans sa branche », précise-t-il. À terme, Benjamin Blavier souhaiterait qu'un « droit au mentorat » soit créé pour aider les jeunes, notamment ceux des quartiers défavorisés, pour bénéficier de cette entraide.



*Benjamin Blavier, représentant du Collectif mentorat.*



# Bordeaux : Les Rencontres du mentorat dressent un bilan positif pour les jeunes en quête de sens

*Hugo Bouqueau*

**En 2020, Élisabeth Borne avait fait du mentorat une grande cause du quinquennat, en créant le dispositif gouvernemental 1 jeune, 1 mentor.**

C'est dans la continuité de celui-ci que le Collectif mentorat et Les Entreprises s'engagent ont décidé d'organiser Les Rencontres du mentorat qui se tenaient le mardi 16 janvier à la préfecture de la Gironde, à Bordeaux. L'occasion pour de nombreuses personnes de découvrir huit associations girondines (Afev, Article 1, Chemins d'avenirs, Entraide scolaire amicale, NQT, Proximité, Socrate et Télémaque) ayant recours au mentorat pour des actions allant du soutien scolaire à l'orientation, en passant par l'ouverture socioculturelle et l'insertion professionnelle.

« Au total, près de 8 000 néo-aquitains sont aujourd'hui épaulés dans leurs choix par 5 000 mentors », rappelle Lydia Guirous, préfète déléguée à l'égalité des chances à Bordeaux. « À travers les témoignages des mentorés ici présents, on veut que cette petite graine de "c'est possible" germe dans la tête des jeunes qui n'ont pas encore franchi le pas. »

Une aide peu connue

Aujourd'hui, les chiffres témoignent d'un intérêt croissant des jeunes pour le mentorat. En 2020, si l'on dénombrerait seulement 22 000 mentorés sur le territoire national, ce sont près de 150 000 jeunes qui y ont recours désormais. Mais bien que ces statistiques soient au beau fixe, Benjamin Blavier, représentant du Collectif mentorat, constate que « les jeunes ne sont pas toujours au courant. Nous faisons donc beaucoup de sensibilisation. »

« Au total, près de 8 000 néo-aquitains sont aujourd'hui épaulés dans leurs choix par 5 000 mentors » Les mentors aussi d'ailleurs, même si 82 % d'entre eux se sentent plus utiles une fois engagés. « On a la vision que la possibilité de faire du mentorat n'est pas donnée à tout le monde. Mais ce n'est absolument pas le cas. Un artisan peut s'engager pour un jeune souhaitant se professionnaliser dans sa branche », précise-t-il. À terme, Benjamin Blavier souhaiterait qu'un « droit au mentorat » soit créé pour aider les jeunes, notamment ceux des quartiers défavorisés, pour bénéficier de cette entraide.

A CONSULTER AUSSI



<https://media.sudouest.fr/18176817/1200x-1/img-9651.jpg>



# À LA UNE ORIENTATION, LE RÈGNE DE LA DÉBROUILLE

Faute d'un système public assez solide, enseignants et familles composent avec les moyens du bord, au détriment de l'égalité des chances

**V**anessa en convient : elle n'est pas d'une nature très cool, mais cette année de terminale aura probablement été la plus stressante de la vie scolaire de sa fille. Pauline, pourtant très bonne élève d'un lycée privé de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne), s'est retrouvée, comme beaucoup de lycéens, démunie au moment de faire des choix cruciaux pour son orientation, à l'ouverture de la plate-forme Parcoursup, en janvier 2023.

Déjà, en 2<sup>de</sup>, il avait fallu se positionner sur les « bonnes » spécialités. « On a choisi anglais, sciences économiques et sociales, et maths, ça nous paraissait cohérent. Mais on n'a pas été très accompagnés. On a décidé en fonction des schémas que nous, parents, avions en tête concernant l'orientation, et aussi des notes », reconnaît Vanessa, cadre de la fonction publique territoriale. En 1<sup>re</sup>, le choix d'abandonner les maths se fait un peu par défaut, la lycéenne ne brillant pas particulièrement dans cette matière. C'est à la rentrée en terminale que le stress a atteint son niveau maximal. « On est face à des enfants qui n'ont aucune idée de ce qu'ils veulent faire – ce qui est bien normal à leur âge ! Et ils n'ont que quelques mois pour se décider », rappelle-t-elle.

Dès septembre, la mère de famille prend les choses en main : elle consulte une collègue de sa mère, conseillère d'éducation à la retraite, prend rendez-vous au Centre d'information et de documentation jeunesse de Paris, puis, à partir de l'ouverture de la plate-forme Parcoursup, en janvier, écume chaque samedi les portes ouvertes des formations en droit, une matière qui a l'air d'intéresser Pauline. Suivront les lettres de motivation, le travail d'optimisation des loisirs pour les dossiers de candi-

date. « Tout compte, alors on a mis en avant tout ce qu'on a pu : les cours de clarinette, de piano... », se souvient Vanessa, amusée. Le lycée et l'association des parents d'élèves ont bien organisé des réunions d'information et des forums des métiers, mais l'essentiel était ailleurs. « Soyons clairs : j'ai tout fait avec ma fille. Heureusement que j'étais là. Je me demande comment font les jeunes qui ne sont pas accompagnés », résume-t-elle.

## « GÂCHIS COLLECTIF »

Bonne question. La réforme du baccalauréat et du lycée de 2018, qui remplace le système des filières par celui des spécialités (trois en 1<sup>re</sup>, deux en terminale), et la mise en place de la plate-forme Parcoursup pour postuler à des formations en études supérieures devaient permettre aux jeunes de construire leurs projets d'orientation plus en amont et, ainsi, de réduire les trop nombreux échecs dans l'enseignement supérieur – 30 % seulement des étudiants obtiennent leur licence en trois ans. Mais l'orientation reste dépendante de chaque établissement, des professeurs principaux et référents, et en grande partie des familles. Chacun bricole, avec les moyens (plus ou moins importants) du bord, au risque d'accentuer des inégalités déjà fortes.

Dans un rapport parlementaire publié en juin 2023, deux députés, Thomas Caze- nave (Renaissance, nommé en juillet ministre délégué aux comptes publics) et Hendrik Davi (La France insoumise), décortiquaient le système d'orientation et d'accès à l'enseignement supérieur, dénonçant un « gâchis collectif ». Ils pointaient « une absence de réelle stratégie nationale », une multiplicité d'acteurs pas forcément coordonnés, conduisant à un éclatement de l'of-



fre d'orientation, mais aussi des moyens insuffisants et inégaux alloués à l'accompagnement des élèves.

Officiellement, dans les lycées, cinquante-quatre heures doivent être annuellement consacrées à l'orientation. Mais, celles-ci n'ayant pas de financement spécifique, les établissements les mettent en place comme ils le peuvent, en piochant dans leur dotation horaire globale – le volume d'heures attribué à chaque établissement. Selon une enquête réalisée en 2022 par la direction générale de l'enseignement scolaire, citée dans le rapport parlementaire, seuls un tiers des établissements répondants avaient inscrit ces heures dans l'emploi du temps. «*Et reste à savoir si ce temps est effectivement utilisé pour l'orientation*, fait remarquer la sociologue Agnès van Zanten, directrice de recherche au CNRS.

*Les études montrent en effet que, dans les établissements plus défavorisés, les enseignants sont très mobilisés sur d'autres sujets : le décrochage scolaire, l'absentéisme, etc. L'orientation y est souvent un élément parmi d'autres à gérer, alors que dans les lycées plus privilégiés on y consacre plus de temps, plus tôt dans l'année, avec notamment une forte pression des parents.* »

Autre point-clé, poursuit Agnès van Zanten : «*L'intention des pouvoirs publics est de faire de l'orientation une mission à part entière des enseignants, et non de développer un corps de spécialistes. Or les professeurs n'ont ni incitation ni formation particulière pour le faire.* » Il n'y a qu'un psychologue de l'éducation nationale, spécialement formé à l'orientation, pour 1500 élèves, un nombre déjà insuffisant pour prendre en charge les difficultés psychologiques des jeunes. Les professeurs principaux, qui sont chargés d'une classe, et les professeurs référents, liés à une spécialité, ont donc la lourde tâche de guider leurs élèves dans le maquis des formations de l'enseignement supérieur, dont les quelque 23000 disponibles sur la plateforme Parcoursup.

### RESPONSABILISATION

Stéphanie Trimoulet est professeure principale depuis dix ans dans un lycée de Pantin (Seine-Saint-Denis), en filière technologique (STMG). Ces jeunes, souvent issus de milieux défavorisés, n'ont généralement pas la moindre idée de ce qu'ils veulent faire, ni même des formations existantes.

*« Dans notre lycée, on consacre une heure par semaine à l'orientation. D'abord, je leur présente l'éventail de ce qui est possible. Beaucoup ne savent pas ce qu'est un BTS. Dans une deuxième phase, on essaie d'être plus précis sur les projets »,* explique l'enseignante, qui s'efforce d'accompagner ses élèves de A à Z. «*Pour une question d'égalité et parce que l'orientation est un sujet trop important, on essaie de tout faire dans le cadre du lycée. Ensemble, on réfléchit aux formations, on fait l'inscription sur Parcoursup. Beaucoup n'ont pas d'ordinateur à la maison* », souligne la professeure, qui le reconnaît : «*Ça repose sur nous, profs, sur notre décision de faire tout ça.* »

De l'avis de tous les enseignants interrogés, le fonctionnement de la plate-forme ne pose pas vraiment de problème. Parcoursup est même salué pour la quantité d'informations mises à la disposition des jeunes, la clarté du processus et l'étalement du calendrier. «*La réforme nous a amenés à nous projeter, alors que nous avions tendance à nous focaliser sur le bac. Les élèves doivent réfléchir à leur projet dans l'enseignement supérieur. C'est un travail de longue haleine – trois ans –, qui commence dès la 2<sup>de</sup>. C'est engageant pour l'élève, qui voit mieux quel intérêt il peut tirer de ses cours et ne vient pas seulement parce qu'il faut passer le bac* », analyse Fabrice Taffanel, secrétaire départemental du SNPDEN-UNSA, syndicat majoritaire chez les chefs d'établissement.

Une vertu que confirme Nadia Nakhili, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université Grenoble-Alpes, qui a mené une étude auprès d'une vingtaine de bacheliers en 2021 pour le Centre d'études et de recherches sur les qualifications. «*Les nouvelles règles du jeu contribuent à l'individualisation des parcours. Chacun est censé choisir ce qui lui correspond. Ça favorise une responsabilisation des jeunes* », note-t-elle, tout en soulignant la limite de l'exercice : «*La question est de savoir comment l'élève construit son parcours, avec quelles ressources et quels repères. C'est là qu'apparaît la dimension cruciale d'accompagnement au projet. Les jeunes disent : j'ai besoin qu'on m'aide à savoir ce que je veux et ce que je dois faire. Même les familles de milieux favorisés peuvent se retrouver démunies.* » Ce que la sociologue Agnès van Zanten résume par cette formule : «*Les jeunes n'ont pas forcément besoin d'informations,*



*mais de conseils.* »

C'est ainsi qu'à côté de l'offre publique d'orientation, fournie par les établissements, les professeurs ou encore l'Office national d'information sur les enseignements et les professions, s'est développé un fructueux marché privé de l'orientation qui surfe sur le désarroi des jeunes et l'anxiété des parents. Les salons de l'orientation et des métiers sont devenus un acteur incontournable du conseil en orientation. Or, dans certains d'entre eux, souligne Agnès van Zanten, de 80 % à 90 % de l'offre provient d'établissements privés lucratifs qui utilisent toutes les techniques du marketing pour ferrer les candidats. « Pour les jeunes des milieux défavorisés, le discours est très séduisant, beaucoup plus positif que dans le milieu scolaire. On leur promet des métiers et des salaires de rêve », poursuit la chercheuse.

#### CONFLITS D'INTÉRÊTS

Pour les familles qui ont les ressources suffisantes s'intensifie aussi le recours au coaching, des prestations qui, moyennant plusieurs centaines d'euros, aident le jeune à définir son projet. Emmanuel y a fait appel pour sa fille, élève de terminale intéressée par un cursus en sciences politiques, et ne le regrette pas. « C'est un domaine que ni ma femme ni moi ne connaissons. On voulait être certains de ne pas passer à côté des bonnes formations », explique-t-il. A partir de deux séances d'une heure facturées 390 euros au total, la coach, repérée grâce au bouche-à-oreille, a élaboré une liste précise d'établissements et de formations adaptés aux souhaits et au dossier de la jeune fille. « Ça a rempli l'objectif fixé, sachant que ce n'est pas le seul élément qui guide notre réflexion. Il y a aussi les réunions organisées par le lycée ou les journées portes ouvertes des formations », souligne le père de famille.

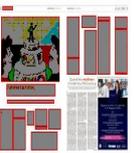
« Bien sûr, il faudrait un service public de l'orientation qui ne soit pas pris dans des conflits d'intérêts. Mais, même si on y arrive, il ne pourra pas compenser les ratés d'un système scolaire tout entier : une école française moins performante dans la transmission des savoirs élémentaires et très tolérante aux inégalités », prévient le sociologue Cédric Hugrée, auteur de *L'Université qui vient. Un nouveau régime de sélection scolaire* (Raisons d'agir, 2022), citant notamment à l'appui la dernière enquête du Programme international pour le suivi des

acquis des élèves de 15 ans.

Un constat partagé par Stéphanie Trimoulet, pour qui le moment Parcoursup ne fait que confirmer les errances de l'orientation : « Beaucoup d'élèves sont arrivés en filière technologique sans l'avoir vraiment choisi. Ils n'avaient pas le niveau pour aller en première générale, donc, plutôt que de les faire redoubler, on les fait passer en STMG, puis on fait en sorte qu'ils aient le bac. La sélection Parcoursup tombe alors comme un couperet. » Pour mieux accompagner les élèves, souligne-t-elle, à l'unisson avec ses collègues interrogés, les professeurs ont besoin d'être davantage formés à l'orientation, et il faudrait développer les ponts avec l'enseignement supérieur. « Aujourd'hui, il existe des initiatives ponctuelles, mais il faut aller beaucoup plus loin dans le rapprochement entre lycées et formations postbac, confirme Fabrice Tafanel. Cela permettrait de mieux connaître le contenu des formations, mais aussi de mieux comprendre leurs critères de sélection. »

En attendant, en ce mois de janvier, l'heure est au pragmatisme pour les familles concernées par l'ouverture de la plate-forme Parcoursup et le début de la phase de formulation des vœux. « Il faut viser haut sans mettre tous ses œufs dans le même panier, c'est-à-dire choisir des formations sélectives et d'autres, plus abordables », conseille Cécile, mère de deux filles aujourd'hui étudiantes, et professeure dans un lycée privé de l'Est parisien. Elle appelle aussi à dédramatiser : si les jeunes ont souvent l'impression de jouer leur avenir au moment de Parcoursup, il existe en réalité de nombreuses passerelles postbac pour se réorienter. ●

CHARLOTTE BOZONNET



## L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE ET SOCIALE JOUE TOUJOURS

Les jeunes des établissements scolaires aux indices de position sociale (IPS) les plus faibles ne sont que 68 % à souhaiter poursuivre des études après le baccalauréat, contre 90 % pour les enfants des établissements socialement favorisés: c'est ce que révèle une étude Viavoice commandée par six associations engagées pour l'égalité des chances (l'AFEV, [Article 1](#), Chemins d'avenirs, JobIRL, Tenzing et 100 000 Entrepreneurs).

Réalisée auprès de 1000 jeunes Français âgés de 15 ans à 16 ans, l'enquête rappelle à quel point les inégalités sociales et territoriales continuent de peser sur les ambitions et les choix d'orientation. A la question «*Que veux-tu faire plus tard?*», les enfants de catégories socioprofessionnelles plus aisées (CSP +) citent en tête les métiers de médecin ou de professeur, quand les enfants des catégories socioprofessionnelles modestes (CSP -) évoquent davantage ceux de l'artisanat, de l'industrie ou du BTP. Une autocensure qui concerne également le niveau d'études imaginé: 72 % des jeunes urbains de familles CSP + se sentent en capacité d'obtenir un diplôme de licence, contre 51 % parmi les familles CSP - et seulement 40 % chez les jeunes ruraux issus de CSP -.

**DANS CERTAINS SALONS DE  
L'ORIENTATION ET DES MÉTIERS,  
90 % DE L'OFFRE PROVIENT  
D'ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS  
LUCRATIFS QUI UTILISENT LES  
TECHNIQUES DU MARKETING  
POUR FERRER LES CANDIDATS  
EN JUIN 2023,  
UN RAPPORT  
PARLEMENTAIRE  
DÉPLORAIT  
« UNE ABSENCE  
DE RÉELLE  
STRATÉGIE  
NATIONALE »**





# Les frontières sociale et géographique éloignent des études longues

**Alors que les inscriptions sur Parcoursup et la formulation des vœux pour la rentrée prochaine débutent ce 17 janvier pour s'achever le 14 mars, six associations engagées dans la lutte contre le « décrochage en orientation » dénoncent, sondage à l'appui, le manque d'informations et de proximité qui éloigne nombre de jeunes des études supérieures.**

Six associations - l'Afev, Article 1, Chemins d'avenirs, JobIRL, Tenzing et 100.000 Entrepreneurs - dénoncent le déficit d'informations à l'origine du « décrochage en orientation » d'une grande partie de la jeunesse. Alors que démarrent ce 17 janvier, pour s'achever le 14 mars, les inscriptions sur Parcoursup et la formulation des vœux pour la rentrée prochaine, elles ne pouvaient choisir moment opportun pour interpeller les pouvoirs publics. « Lorsqu'on interroge les jeunes sur leurs futurs choix de métiers, note leur communiqué commun adossé à une étude Viavoice, [...] les enfants des catégories socioprofessionnelles plus aisées (CSP+) citent les métiers de médecin ou de professeur en tête. Les enfants des catégories socio-professionnelles modestes (CSP-) citent plus volontiers les métiers de l'artisanat, de l'industrie ou du BTP. »

« Le système d'orientation est très inégalitaire, appuie Salomé Berlioux, directrice générale de Chemins d'avenirs. Concrètement, un jeune né dans un milieu modeste et rural subit une double peine. Selon l'étude Viavoice, 72 % des jeunes urbains de familles CSP+ se disent capables d'obtenir une licence contre 51 % chez les jeunes urbains issus de familles CSP- et 40 % chez les jeunes ruraux issus de familles CSP-. Ces derniers n'ont dans leur famille et leur voisinage que peu d'exemples de réussite académique. »

Et d'insister : « Les jeunes des établissements scolaires aux Indices de position sociale (1) les plus faibles ne sont que 68 % à souhaiter poursuivre des études après le baccalauréat contre 90 % pour les enfants des établissements socialement favorisés (90 %). Par ailleurs, si seuls 44 % des enfants dont aucun parent n'est diplômé du supérieur pensent pouvoir prétendre à un diplôme de niveau licence, ils sont 64 % chez ceux dont au moins un des parents est diplômé.

La distance sociale, a fortiori redoublée par la distance géographique, est telle que l'information peine à remonter. Cet éloignement place ces jeunes, en dépit de leur nombre, dans l'angle mort des pouvoirs publics.

« Les moins de 20 ans résident, pour 65 % d'entre eux, dans des zones rurales et des villes de moins de 20.000 habitants, soit 23 % dans les premières et 42 % dans les secondes, rappelle Salomé Berlioux. Ils sont ainsi dix millions à vivre en dehors des grandes métropoles et leurs banlieues. »

« C'est, poursuit-elle, d'autant plus dommageable de les oublier que la lutte contre le décrochage en orientation a des vertus collectives. Des jeunes plus nombreux à réaliser leurs ambitions, c'est, sur le plan social, économique ou politique, une société qui vit mieux. Des progrès ont été faits, mais il reste encore beaucoup à faire pour mieux informer et lever les inhibitions et les obstacles matériels. »

Beaucoup reste à faire, en effet, car l'analyse de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (2) n'a rien perdu de sa douloureuse actualité.

« L'expérience de l'avenir scolaire, pointaient les deux sociologues en 1964, ne peut être la même pour



un fils de cadre supérieur qui, ayant plus d'une chance sur deux d'aller en faculté, rencontre nécessairement autour de lui, et même dans sa famille, les études supérieures comme un destin banal et quotidien, et pour le fils d'ouvrier qui, ayant moins de deux chances sur cent d'y accéder, ne connaît les études et les étudiants que par personnes ou par milieux interposés. » (1) L'IPS résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement(2) Les Héritiers, Les étudiants et la culture, éditions de Minuit.  
Jérôme Pilleyre ■



# Les frontières sociale et géographique éloignent des études longues

**Alors que les inscriptions sur Parcoursup et la formulation des vœux pour la rentrée prochaine débutent ce 17 janvier pour s'achever le 14 mars, six associations engagées dans la lutte contre le « décrochage en orientation » dénoncent, sondage à l'appui, le manque d'informations et de proximité qui éloigne nombre de jeunes des études supérieures.**

Six associations - l'Afev, Article 1, Chemins d'avenirs, JobIRL, Tenzing et 100.000 Entrepreneurs - dénoncent le déficit d'informations à l'origine du « décrochage en orientation » d'une grande partie de la jeunesse. Alors que démarrent ce 17 janvier, pour s'achever le 14 mars, les inscriptions sur Parcoursup et la formulation des vœux pour la rentrée prochaine, elles ne pouvaient choisir moment opportun pour interpeller les pouvoirs publics. « Lorsqu'on interroge les jeunes sur leurs futurs choix de métiers, note leur communiqué commun adossé à une étude Viavoice, [...] les enfants des catégories socioprofessionnelles plus aisées (CSP+) citent les métiers de médecin ou de professeur en tête. Les enfants des catégories socio-professionnelles modestes (CSP-) citent plus volontiers les métiers de l'artisanat, de l'industrie ou du BTP. »

« Le système d'orientation est très inégalitaire, appuie Salomé Berlioux, directrice générale de Chemins d'avenirs. Concrètement, un jeune né dans un milieu modeste et rural subit une double peine. Selon l'étude Viavoice, 72 % des jeunes urbains de familles CSP+ se disent capables d'obtenir une licence contre 51 % chez les jeunes urbains issus de familles CSP- et 40 % chez les jeunes ruraux issus de familles CSP-. Ces derniers n'ont dans leur famille et leur voisinage que peu d'exemples de réussite académique. »

Et d'insister : « Les jeunes des établissements scolaires aux Indices de position sociale (1) les plus faibles ne sont que 68 % à souhaiter poursuivre des études après le baccalauréat contre 90 % pour les enfants des établissements socialement favorisés (90 %). Par ailleurs, si seuls 44 % des enfants dont aucun parent n'est diplômé du supérieur pensent pouvoir prétendre à un diplôme de niveau licence, ils sont 64 % chez ceux dont au moins un des parents est diplômé.

La distance sociale, a fortiori redoublée par la distance géographique, est telle que l'information peine à remonter. Cet éloignement place ces jeunes, en dépit de leur nombre, dans l'angle mort des pouvoirs publics.

« Les moins de 20 ans résident, pour 65 % d'entre eux, dans des zones rurales et des villes de moins de 20.000 habitants, soit 23 % dans les premières et 42 % dans les secondes, rappelle Salomé Berlioux. Ils sont ainsi dix millions à vivre en dehors des grandes métropoles et leurs banlieues. »

« C'est, poursuit-elle, d'autant plus dommageable de les oublier que la lutte contre le décrochage en orientation a des vertus collectives. Des jeunes plus nombreux à réaliser leurs ambitions, c'est, sur le plan social, économique ou politique, une société qui vit mieux. Des progrès ont été faits, mais il reste encore beaucoup à faire pour mieux informer et lever les inhibitions et les obstacles matériels. »

Beaucoup reste à faire, en effet, car l'analyse de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (2) n'a rien perdu de sa douloureuse actualité.

« L'expérience de l'avenir scolaire, pointaient les deux sociologues en 1964, ne peut être la même pour



un fils de cadre supérieur qui, ayant plus d'une chance sur deux d'aller en faculté, rencontre nécessairement autour de lui, et même dans sa famille, les études supérieures comme un destin banal et quotidien, et pour le fils d'ouvrier qui, ayant moins de deux chances sur cent d'y accéder, ne connaît les études et les étudiants que par personnes ou par milieux interposés. » (1) L'IPS résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement(2)

Les Héritiers, Les étudiants et la culture, éditions de Minuit.

Jérôme Pilleyre ■



# Les frontières sociale et géographique éloignent des études longues

**Alors que les inscriptions sur Parcoursup et la formulation des vœux pour la rentrée prochaine débutent ce 17 janvier pour s'achever le 14 mars, six associations engagées dans la lutte contre le « décrochage en orientation » dénoncent, sondage à l'appui, le manque d'informations et de proximité qui éloigne nombre de jeunes des études supérieures.**

Six associations - l'Afev, Article 1, Chemins d'avenirs, JobIRL, Tenzing et 100. 000 Entrepreneurs - dénoncent le déficit d'informations à l'origine du « décrochage en orientation » d'une grande partie de la jeunesse. Alors que démarrent ce 17 janvier, pour s'achever le 14 mars, les inscriptions sur Parcoursup et la formulation des vœux pour la rentrée prochaine, elles ne pouvaient choisir moment opportun pour interpeller les pouvoirs publics. « Lorsqu'on interroge les jeunes sur leurs futurs choix de métiers, note leur communiqué commun adossé à une étude Viavoice, [...] les enfants des catégories socioprofessionnelles plus aisées (CSP+) citent les métiers de médecin ou de professeur en tête. Les enfants des catégories socio-professionnelles modestes (CSP-) citent plus volontiers les métiers de l'artisanat, de l'industrie ou du BTP. »

« Le système d'orientation est très inégalitaire, appuie Salomé Berlioux, directrice générale de Chemins d'avenirs. Concrètement, un jeune né dans un milieu modeste et rural subit une double peine. Selon l'étude Viavoice, 72 % des jeunes urbains de familles CSP+ se disent capables d'obtenir une licence contre 51 % chez les jeunes urbains issus de familles CSP- et 40 % chez les jeunes ruraux issus de familles CSP-. Ces derniers n'ont dans leur famille et leur voisinage que peu d'exemples de réussite académique. »

Et d'insister : « Les jeunes des établissements scolaires aux Indices de position sociale (1) les plus faibles ne sont que 68 % à souhaiter poursuivre des études après le baccalauréat contre 90 % pour les enfants des établissements socialement favorisés (90 %). Par ailleurs, si seuls 44 % des enfants dont aucun parent n'est diplômé du supérieur pensent pouvoir prétendre à un diplôme de niveau licence, ils sont 64 % chez ceux dont au moins un des parents est diplômé.

La distance sociale, a fortiori redoublée par la distance géographique, est telle que l'information peine à remonter. Cet éloignement place ces jeunes, en dépit de leur nombre, dans l'angle mort des pouvoirs publics.

« Les moins de 20 ans résident, pour 65 % d'entre eux, dans des zones rurales et des villes de moins de 20. 000 habitants, soit 23 % dans les premières et 42 % dans les secondes, rappelle Salomé Berlioux. Ils sont ainsi dix millions à vivre en dehors des grandes métropoles et leurs banlieues. »

« C'est, poursuit-elle, d'autant plus dommageable de les oublier que la lutte contre le décrochage en orientation a des vertus collectives. Des jeunes plus nombreux à réaliser leurs ambitions, c'est, sur le plan social, économique ou politique, une société qui vit mieux. Des progrès ont été faits, mais il reste encore beaucoup à faire pour mieux informer et lever les inhibitions et les obstacles matériels. »

Beaucoup reste à faire, en effet, car l'analyse de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (2) n'a rien perdu de sa douloureuse actualité.

« L'expérience de l'avenir scolaire, pointaient les deux sociologues en 1964, ne peut être la même pour



un fils de cadre supérieur qui, ayant plus d'une chance sur deux d'aller en faculté, rencontre nécessairement autour de lui, et même dans sa famille, les études supérieures comme un destin banal et quotidien, et pour le fils d'ouvrier qui, ayant moins de deux chances sur cent d'y accéder, ne connaît les études et les étudiants que par personnes ou par milieux interposés. » (1) L'IPS résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement(2)

Les Héritiers, Les étudiants et la culture, éditions de Minuit.

Jérôme Pilleyre ■



# Les frontières sociale et géographique éloignent des études longues

**Alors que les inscriptions sur Parcoursup et la formulation des vœux pour la rentrée prochaine débutent ce 17 janvier pour s'achever le 14 mars, six associations engagées dans la lutte contre le « décrochage en orientation » dénoncent, sondage à l'appui, le manque d'informations et de proximité qui éloigne nombre de jeunes des études supérieures.**

Six associations - l'Afev, Article 1, Chemins d'avenirs, JobIRL, Tenzing et 100.000 Entrepreneurs - dénoncent le déficit d'informations à l'origine du « décrochage en orientation » d'une grande partie de la jeunesse. Alors que démarrent ce 17 janvier, pour s'achever le 14 mars, les inscriptions sur Parcoursup et la formulation des vœux pour la rentrée prochaine, elles ne pouvaient choisir moment opportun pour interpeller les pouvoirs publics. « Lorsqu'on interroge les jeunes sur leurs futurs choix de métiers, note leur communiqué commun adossé à une étude Viavoice, [...] les enfants des catégories socioprofessionnelles plus aisées (CSP+) citent les métiers de médecin ou de professeur en tête. Les enfants des catégories socio-professionnelles modestes (CSP-) citent plus volontiers les métiers de l'artisanat, de l'industrie ou du BTP. »

« Le système d'orientation est très inégalitaire, appuie Salomé Berlioux, directrice générale de Chemins d'avenirs. Concrètement, un jeune né dans un milieu modeste et rural subit une double peine. Selon l'étude Viavoice, 72 % des jeunes urbains de familles CSP+ se disent capables d'obtenir une licence contre 51 % chez les jeunes urbains issus de familles CSP- et 40 % chez les jeunes ruraux issus de familles CSP-. Ces derniers n'ont dans leur famille et leur voisinage que peu d'exemples de réussite académique. »

Et d'insister : « Les jeunes des établissements scolaires aux Indices de position sociale (1) les plus faibles ne sont que 68 % à souhaiter poursuivre des études après le baccalauréat contre 90 % pour les enfants des établissements socialement favorisés (90 %). Par ailleurs, si seuls 44 % des enfants dont aucun parent n'est diplômé du supérieur pensent pouvoir prétendre à un diplôme de niveau licence, ils sont 64 % chez ceux dont au moins un des parents est diplômé.

La distance sociale, a fortiori redoublée par la distance géographique, est telle que l'information peine à remonter. Cet éloignement place ces jeunes, en dépit de leur nombre, dans l'angle mort des pouvoirs publics.

« Les moins de 20 ans résident, pour 65 % d'entre eux, dans des zones rurales et des villes de moins de 20.000 habitants, soit 23 % dans les premières et 42 % dans les secondes, rappelle Salomé Berlioux. Ils sont ainsi dix millions à vivre en dehors des grandes métropoles et leurs banlieues. »

« C'est, poursuit-elle, d'autant plus dommageable de les oublier que la lutte contre le décrochage en orientation a des vertus collectives. Des jeunes plus nombreux à réaliser leurs ambitions, c'est, sur le plan social, économique ou politique, une société qui vit mieux. Des progrès ont été faits, mais il reste encore beaucoup à faire pour mieux informer et lever les inhibitions et les obstacles matériels. »

Beaucoup reste à faire, en effet, car l'analyse de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (2) n'a rien perdu de sa douloureuse actualité.

« L'expérience de l'avenir scolaire, pointaient les deux sociologues en 1964, ne peut être la même pour



un fils de cadre supérieur qui, ayant plus d'une chance sur deux d'aller en faculté, rencontre nécessairement autour de lui, et même dans sa famille, les études supérieures comme un destin banal et quotidien, et pour le fils d'ouvrier qui, ayant moins de deux chances sur cent d'y accéder, ne connaît les études et les étudiants que par personnes ou par milieux interposés. » (1) L'IPS résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement(2) Les Héritiers, Les étudiants et la culture, éditions de Minuit.  
Jérôme Pilleyre ■



# Les frontières sociale et géographique éloignent des études longues

**Alors que les inscriptions sur Parcoursup et la formulation des vœux pour la rentrée prochaine débutent ce 17 janvier pour s'achever le 14 mars, six associations engagées dans la lutte contre le « décrochage en orientation » dénoncent, sondage à l'appui, le manque d'informations et de proximité qui éloigne nombre de jeunes des études supérieures.**

Six associations - l'Afev, Article 1, Chemins d'avenirs, JobIRL, Tenzing et 100. 000 Entrepreneurs - dénoncent le déficit d'informations à l'origine du « décrochage en orientation » d'une grande partie de la jeunesse. Alors que démarrent ce 17 janvier, pour s'achever le 14 mars, les inscriptions sur Parcoursup et la formulation des vœux pour la rentrée prochaine, elles ne pouvaient choisir moment opportun pour interpeller les pouvoirs publics. « Lorsqu'on interroge les jeunes sur leurs futurs choix de métiers, note leur communiqué commun adossé à une étude Viavoice, [...] les enfants des catégories socioprofessionnelles plus aisées (CSP+) citent les métiers de médecin ou de professeur en tête. Les enfants des catégories socio-professionnelles modestes (CSP-) citent plus volontiers les métiers de l'artisanat, de l'industrie ou du BTP. »

« Le système d'orientation est très inégalitaire, appuie Salomé Berlioux, directrice générale de Chemins d'avenirs. Concrètement, un jeune né dans un milieu modeste et rural subit une double peine. Selon l'étude Viavoice, 72 % des jeunes urbains de familles CSP+ se disent capables d'obtenir une licence contre 51 % chez les jeunes urbains issus de familles CSP- et 40 % chez les jeunes ruraux issus de familles CSP-. Ces derniers n'ont dans leur famille et leur voisinage que peu d'exemples de réussite académique. »

Et d'insister : « Les jeunes des établissements scolaires aux Indices de position sociale (1) les plus faibles ne sont que 68 % à souhaiter poursuivre des études après le baccalauréat contre 90 % pour les enfants des établissements socialement favorisés (90 %). Par ailleurs, si seuls 44 % des enfants dont aucun parent n'est diplômé du supérieur pensent pouvoir prétendre à un diplôme de niveau licence, ils sont 64 % chez ceux dont au moins un des parents est diplômé.

La distance sociale, a fortiori redoublée par la distance géographique, est telle que l'information peine à remonter. Cet éloignement place ces jeunes, en dépit de leur nombre, dans l'angle mort des pouvoirs publics.

« Les moins de 20 ans résident, pour 65 % d'entre eux, dans des zones rurales et des villes de moins de 20. 000 habitants, soit 23 % dans les premières et 42 % dans les secondes, rappelle Salomé Berlioux. Ils sont ainsi dix millions à vivre en dehors des grandes métropoles et leurs banlieues. »

« C'est, poursuit-elle, d'autant plus dommageable de les oublier que la lutte contre le décrochage en orientation a des vertus collectives. Des jeunes plus nombreux à réaliser leurs ambitions, c'est, sur le plan social, économique ou politique, une société qui vit mieux. Des progrès ont été faits, mais il reste encore beaucoup à faire pour mieux informer et lever les inhibitions et les obstacles matériels. »

Beaucoup reste à faire, en effet, car l'analyse de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (2) n'a rien perdu de sa douloureuse actualité.

« L'expérience de l'avenir scolaire, pointaient les deux sociologues en 1964, ne peut être la même pour



un fils de cadre supérieur qui, ayant plus d'une chance sur deux d'aller en faculté, rencontre nécessairement autour de lui, et même dans sa famille, les études supérieures comme un destin banal et quotidien, et pour le fils d'ouvrier qui, ayant moins de deux chances sur cent d'y accéder, ne connaît les études et les étudiants que par personnes ou par milieux interposés. » (1) L'IPS résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement(2)

Les Héritiers, Les étudiants et la culture, éditions de Minuit.

Jérôme Pilleyre ■



# Les frontières sociale et géographique éloignent des études longues

**Alors que les inscriptions sur Parcoursup et la formulation des vœux pour la rentrée prochaine débutent ce 17 janvier pour s'achever le 14 mars, six associations engagées dans la lutte contre le « décrochage en orientation » dénoncent, sondage à l'appui, le manque d'informations et de proximité qui éloigne nombre de jeunes des études supérieures.**

Six associations - l'Afev, Article 1, Chemins d'avenirs, JobIRL, Tenzing et 100.000 Entrepreneurs - dénoncent le déficit d'informations à l'origine du « décrochage en orientation » d'une grande partie de la jeunesse. Alors que démarrent ce 17 janvier, pour s'achever le 14 mars, les inscriptions sur Parcoursup et la formulation des vœux pour la rentrée prochaine, elles ne pouvaient choisir moment opportun pour interpeller les pouvoirs publics. « Lorsqu'on interroge les jeunes sur leurs futurs choix de métiers, note leur communiqué commun adossé à une étude Viavoice, [...] les enfants des catégories socioprofessionnelles plus aisées (CSP+) citent les métiers de médecin ou de professeur en tête. Les enfants des catégories socio-professionnelles modestes (CSP-) citent plus volontiers les métiers de l'artisanat, de l'industrie ou du BTP. »

« Le système d'orientation est très inégalitaire, appuie Salomé Berlioux, directrice générale de Chemins d'avenirs. Concrètement, un jeune né dans un milieu modeste et rural subit une double peine. Selon l'étude Viavoice, 72 % des jeunes urbains de familles CSP+ se disent capables d'obtenir une licence contre 51 % chez les jeunes urbains issus de familles CSP- et 40 % chez les jeunes ruraux issus de familles CSP-. Ces derniers n'ont dans leur famille et leur voisinage que peu d'exemples de réussite académique. »

Et d'insister : « Les jeunes des établissements scolaires aux Indices de position sociale (1) les plus faibles ne sont que 68 % à souhaiter poursuivre des études après le baccalauréat contre 90 % pour les enfants des établissements socialement favorisés (90 %). Par ailleurs, si seuls 44 % des enfants dont aucun parent n'est diplômé du supérieur pensent pouvoir prétendre à un diplôme de niveau licence, ils sont 64 % chez ceux dont au moins un des parents est diplômé.

La distance sociale, a fortiori redoublée par la distance géographique, est telle que l'information peine à remonter. Cet éloignement place ces jeunes, en dépit de leur nombre, dans l'angle mort des pouvoirs publics.

« Les moins de 20 ans résident, pour 65 % d'entre eux, dans des zones rurales et des villes de moins de 20.000 habitants, soit 23 % dans les premières et 42 % dans les secondes, rappelle Salomé Berlioux. Ils sont ainsi dix millions à vivre en dehors des grandes métropoles et leurs banlieues. »

« C'est, poursuit-elle, d'autant plus dommageable de les oublier que la lutte contre le décrochage en orientation a des vertus collectives. Des jeunes plus nombreux à réaliser leurs ambitions, c'est, sur le plan social, économique ou politique, une société qui vit mieux. Des progrès ont été faits, mais il reste encore beaucoup à faire pour mieux informer et lever les inhibitions et les obstacles matériels. »

Beaucoup reste à faire, en effet, car l'analyse de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (2) n'a rien perdu de sa douloureuse actualité.

« L'expérience de l'avenir scolaire, pointaient les deux sociologues en 1964, ne peut être la même pour



un fils de cadre supérieur qui, ayant plus d'une chance sur deux d'aller en faculté, rencontre nécessairement autour de lui, et même dans sa famille, les études supérieures comme un destin banal et quotidien, et pour le fils d'ouvrier qui, ayant moins de deux chances sur cent d'y accéder, ne connaît les études et les étudiants que par personnes ou par milieux interposés. » (1) L'IPS résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement(2)

Les Héritiers, Les étudiants et la culture, éditions de Minuit.

Jérôme Pilleyre ■



# Les frontières sociale et géographique éloignent des études longues

**Alors que les inscriptions sur Parcoursup et la formulation des vœux pour la rentrée prochaine débutent ce 17 janvier pour s'achever le 14 mars, six associations engagées dans la lutte contre le « décrochage en orientation » dénoncent, sondage à l'appui, le manque d'informations et de proximité qui éloigne nombre de jeunes des études supérieures.**

Six associations - l'Afev, Article 1, Chemins d'avenirs, JobIRL, Tenzing et 100.000 Entrepreneurs - dénoncent le déficit d'informations à l'origine du « décrochage en orientation » d'une grande partie de la jeunesse. Alors que démarrent ce 17 janvier, pour s'achever le 14 mars, les inscriptions sur Parcoursup et la formulation des vœux pour la rentrée prochaine, elles ne pouvaient choisir moment opportun pour interpeller les pouvoirs publics. « Lorsqu'on interroge les jeunes sur leurs futurs choix de métiers, note leur communiqué commun adossé à une étude Viavoice, [...] les enfants des catégories socioprofessionnelles plus aisées (CSP+) citent les métiers de médecin ou de professeur en tête. Les enfants des catégories socio-professionnelles modestes (CSP-) citent plus volontiers les métiers de l'artisanat, de l'industrie ou du BTP. »

« Le système d'orientation est très inégalitaire, appuie Salomé Berlioux, directrice générale de Chemins d'avenirs. Concrètement, un jeune né dans un milieu modeste et rural subit une double peine. Selon l'étude Viavoice, 72 % des jeunes urbains de familles CSP+ se disent capables d'obtenir une licence contre 51 % chez les jeunes urbains issus de familles CSP- et 40 % chez les jeunes ruraux issus de familles CSP-. Ces derniers n'ont dans leur famille et leur voisinage que peu d'exemples de réussite académique. »

Et d'insister : « Les jeunes des établissements scolaires aux Indices de position sociale (1) les plus faibles ne sont que 68 % à souhaiter poursuivre des études après le baccalauréat contre 90 % pour les enfants des établissements socialement favorisés (90 %). Par ailleurs, si seuls 44 % des enfants dont aucun parent n'est diplômé du supérieur pensent pouvoir prétendre à un diplôme de niveau licence, ils sont 64 % chez ceux dont au moins un des parents est diplômé.

La distance sociale, a fortiori redoublée par la distance géographique, est telle que l'information peine à remonter. Cet éloignement place ces jeunes, en dépit de leur nombre, dans l'angle mort des pouvoirs publics.

« Les moins de 20 ans résident, pour 65 % d'entre eux, dans des zones rurales et des villes de moins de 20.000 habitants, soit 23 % dans les premières et 42 % dans les secondes, rappelle Salomé Berlioux. Ils sont ainsi dix millions à vivre en dehors des grandes métropoles et leurs banlieues. »

« C'est, poursuit-elle, d'autant plus dommageable de les oublier que la lutte contre le décrochage en orientation a des vertus collectives. Des jeunes plus nombreux à réaliser leurs ambitions, c'est, sur le plan social, économique ou politique, une société qui vit mieux. Des progrès ont été faits, mais il reste encore beaucoup à faire pour mieux informer et lever les inhibitions et les obstacles matériels. »

Beaucoup reste à faire, en effet, car l'analyse de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (2) n'a rien perdu de sa douloureuse actualité.

« L'expérience de l'avenir scolaire, pointaient les deux sociologues en 1964, ne peut être la même pour



un fils de cadre supérieur qui, ayant plus d'une chance sur deux d'aller en faculté, rencontre nécessairement autour de lui, et même dans sa famille, les études supérieures comme un destin banal et quotidien, et pour le fils d'ouvrier qui, ayant moins de deux chances sur cent d'y accéder, ne connaît les études et les étudiants que par personnes ou par milieux interposés. » (1) L'IPS résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement(2) Les Héritiers, Les étudiants et la culture, éditions de Minuit.  
Jérôme Pilleyre ■



# Les frontières sociale et géographique éloignent des études longues

**Alors que les inscriptions sur Parcoursup et la formulation des vœux pour la rentrée prochaine débutent ce 17 janvier pour s'achever le 14 mars, six associations engagées dans la lutte contre le « décrochage en orientation » dénoncent, sondage à l'appui, le manque d'informations et de proximité qui éloigne nombre de jeunes des études supérieures.**

Six associations - l'Afev, Article 1, Chemins d'avenirs, JobIRL, Tenzing et 100.000 Entrepreneurs - dénoncent le déficit d'informations à l'origine du « décrochage en orientation » d'une grande partie de la jeunesse. Alors que démarrent ce 17 janvier, pour s'achever le 14 mars, les inscriptions sur Parcoursup et la formulation des vœux pour la rentrée prochaine, elles ne pouvaient choisir moment opportun pour interpeller les pouvoirs publics. « Lorsqu'on interroge les jeunes sur leurs futurs choix de métiers, note leur communiqué commun adossé à une étude Viavoice, [...] les enfants des catégories socioprofessionnelles plus aisées (CSP+) citent les métiers de médecin ou de professeur en tête. Les enfants des catégories socio-professionnelles modestes (CSP-) citent plus volontiers les métiers de l'artisanat, de l'industrie ou du BTP. »

« Le système d'orientation est très inégalitaire, appuie Salomé Berlioux, directrice générale de Chemins d'avenirs. Concrètement, un jeune né dans un milieu modeste et rural subit une double peine. Selon l'étude Viavoice, 72 % des jeunes urbains de familles CSP+ se disent capables d'obtenir une licence contre 51 % chez les jeunes urbains issus de familles CSP- et 40 % chez les jeunes ruraux issus de familles CSP-. Ces derniers n'ont dans leur famille et leur voisinage que peu d'exemples de réussite académique. »

Et d'insister : « Les jeunes des établissements scolaires aux Indices de position sociale (1) les plus faibles ne sont que 68 % à souhaiter poursuivre des études après le baccalauréat contre 90 % pour les enfants des établissements socialement favorisés (90 %). Par ailleurs, si seuls 44 % des enfants dont aucun parent n'est diplômé du supérieur pensent pouvoir prétendre à un diplôme de niveau licence, ils sont 64 % chez ceux dont au moins un des parents est diplômé.

La distance sociale, a fortiori redoublée par la distance géographique, est telle que l'information peine à remonter. Cet éloignement place ces jeunes, en dépit de leur nombre, dans l'angle mort des pouvoirs publics.

« Les moins de 20 ans résident, pour 65 % d'entre eux, dans des zones rurales et des villes de moins de 20.000 habitants, soit 23 % dans les premières et 42 % dans les secondes, rappelle Salomé Berlioux. Ils sont ainsi dix millions à vivre en dehors des grandes métropoles et leurs banlieues. »

« C'est, poursuit-elle, d'autant plus dommageable de les oublier que la lutte contre le décrochage en orientation a des vertus collectives. Des jeunes plus nombreux à réaliser leurs ambitions, c'est, sur le plan social, économique ou politique, une société qui vit mieux. Des progrès ont été faits, mais il reste encore beaucoup à faire pour mieux informer et lever les inhibitions et les obstacles matériels. »

Beaucoup reste à faire, en effet, car l'analyse de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (2) n'a rien perdu de sa douloureuse actualité.

« L'expérience de l'avenir scolaire, pointaient les deux sociologues en 1964, ne peut être la même pour



un fils de cadre supérieur qui, ayant plus d'une chance sur deux d'aller en faculté, rencontre nécessairement autour de lui, et même dans sa famille, les études supérieures comme un destin banal et quotidien, et pour le fils d'ouvrier qui, ayant moins de deux chances sur cent d'y accéder, ne connaît les études et les étudiants que par personnes ou par milieux interposés. » (1) L'IPS résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement(2) Les Héritiers, Les étudiants et la culture, éditions de Minuit.  
Jérôme Pilleyre ■



# Les frontières sociale et géographique éloignent des études longues

**Alors que les inscriptions sur Parcoursup et la formulation des vœux pour la rentrée prochaine débutent ce 17 janvier pour s'achever le 14 mars, six associations engagées dans la lutte contre le « décrochage en orientation » dénoncent, sondage à l'appui, le manque d'informations et de proximité qui éloigne nombre de jeunes des études supérieures.**

Six associations - l'Afev, Article 1, Chemins d'avenirs, JobIRL, Tenzing et 100.000 Entrepreneurs - dénoncent le déficit d'informations à l'origine du « décrochage en orientation » d'une grande partie de la jeunesse. Alors que démarrent ce 17 janvier, pour s'achever le 14 mars, les inscriptions sur Parcoursup et la formulation des vœux pour la rentrée prochaine, elles ne pouvaient choisir moment opportun pour interpeller les pouvoirs publics. « Lorsqu'on interroge les jeunes sur leurs futurs choix de métiers, note leur communiqué commun adossé à une étude Viavoice, [...] les enfants des catégories socioprofessionnelles plus aisées (CSP+) citent les métiers de médecin ou de professeur en tête. Les enfants des catégories socio-professionnelles modestes (CSP-) citent plus volontiers les métiers de l'artisanat, de l'industrie ou du BTP. »

« Le système d'orientation est très inégalitaire, appuie Salomé Berlioux, directrice générale de Chemins d'avenirs. Concrètement, un jeune né dans un milieu modeste et rural subit une double peine. Selon l'étude Viavoice, 72 % des jeunes urbains de familles CSP+ se disent capables d'obtenir une licence contre 51 % chez les jeunes urbains issus de familles CSP- et 40 % chez les jeunes ruraux issus de familles CSP-. Ces derniers n'ont dans leur famille et leur voisinage que peu d'exemples de réussite académique. »

Et d'insister : « Les jeunes des établissements scolaires aux Indices de position sociale (1) les plus faibles ne sont que 68 % à souhaiter poursuivre des études après le baccalauréat contre 90 % pour les enfants des établissements socialement favorisés (90 %). Par ailleurs, si seuls 44 % des enfants dont aucun parent n'est diplômé du supérieur pensent pouvoir prétendre à un diplôme de niveau licence, ils sont 64 % chez ceux dont au moins un des parents est diplômé.

La distance sociale, a fortiori redoublée par la distance géographique, est telle que l'information peine à remonter. Cet éloignement place ces jeunes, en dépit de leur nombre, dans l'angle mort des pouvoirs publics.

« Les moins de 20 ans résident, pour 65 % d'entre eux, dans des zones rurales et des villes de moins de 20.000 habitants, soit 23 % dans les premières et 42 % dans les secondes, rappelle Salomé Berlioux. Ils sont ainsi dix millions à vivre en dehors des grandes métropoles et leurs banlieues. »

« C'est, poursuit-elle, d'autant plus dommageable de les oublier que la lutte contre le décrochage en orientation a des vertus collectives. Des jeunes plus nombreux à réaliser leurs ambitions, c'est, sur le plan social, économique ou politique, une société qui vit mieux. Des progrès ont été faits, mais il reste encore beaucoup à faire pour mieux informer et lever les inhibitions et les obstacles matériels. »

Beaucoup reste à faire, en effet, car l'analyse de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (2) n'a rien perdu de sa douloureuse actualité.

« L'expérience de l'avenir scolaire, pointaient les deux sociologues en 1964, ne peut être la même pour



un fils de cadre supérieur qui, ayant plus d'une chance sur deux d'aller en faculté, rencontre nécessairement autour de lui, et même dans sa famille, les études supérieures comme un destin banal et quotidien, et pour le fils d'ouvrier qui, ayant moins de deux chances sur cent d'y accéder, ne connaît les études et les étudiants que par personnes ou par milieux interposés. » (1) L'IPS résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement(2)

Les Héritiers, Les étudiants et la culture, éditions de Minuit.

Jérôme Pilleyre ■



# « Le système d'orientation est très inégalitaire »

Six associations l'Afev, [Article 1](#), Chemins d'avenirs, JobIRL, Tenzing et 100. 000 Entrepreneurs dénoncent le déficit d'informations à l'origine du « décrochage en orientation » d'une grande partie de la jeunesse. « Lorsqu'on interroge les jeunes sur leurs futurs choix de métiers, note leur communiqué commun adossé à une étude Viavoice, [] les enfants des catégories socioprofessionnelles plus aisées (CSP+) citent les métiers de médecin ou de professeur en tête. Les enfants des catégories socio-professionnelles modestes (CSP-) citent plus volontiers les métiers de l'artisanat, de l'industrie ou du BTP. »

## Double peine

« Le système d'orientation est très inégalitaire, appuie Salomé Berlioux, directrice générale de Chemins d'avenirs. Concrètement, un jeune né dans un milieu modeste et rural subit une double peine. Selon l'étude Viavoice, 72 % des jeunes urbains de familles CSP+ se disent capables d'obtenir une licence contre 51 % chez les jeunes urbains issus de familles CSP- et 40 % chez les jeunes ruraux issus de familles CSP-. Ces derniers n'ont dans leur famille et leur voisinage que peu d'exemples de réussite académique. »

Et d'insister : « Les jeunes des établissements scolaires aux indices de position sociale (1) les plus

faibles ne sont que 68 % à souhaiter poursuivre des études après le baccalauréat contre 90 % pour les enfants des établissements socialement favorisés (90 %). Par ailleurs, si seuls 44 % des enfants dont aucun parent n'est diplômé du supérieur pensent pouvoir prétendre à un diplôme de niveau licence, ils sont 64 % chez ceux dont au moins un des parents est diplômé. »

## Dix millions de jeunes

La distance sociale, a fortiori redoublée par la distance géographique, est telle que l'information peine à remonter. Cet éloignement place ces jeunes, en dépit de leur nombre, dans l'angle mort des pouvoirs publics.

« Les moins de 20 ans résident, pour 65 % d'entre eux, dans des zones rurales et des villes de moins de 20. 000 habitants, soit 23 % dans les premières et 42 % dans les secondes, rappelle Salomé Berlioux. Ils sont ainsi dix millions à vivre en dehors des grandes métropoles et leurs banlieues. »

« C'est, poursuit-elle, d'autant plus dommageable de les oublier que la lutte contre le décrochage en orientation a des vertus collectives. Des jeunes plus nombreux à réaliser leurs ambitions, c'est, sur le plan social, économique ou politique, une société qui vit mieux. Des progrès ont été faits, mais il reste encore beaucoup à faire pour mieux

informer et lever les inhibitions et les obstacles matériels. »

Beaucoup reste à faire, en effet, car l'analyse de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (2) n'a rien perdu de sa douloureuse actualité.

« L'expérience de l'avenir scolaire, pointaient les deux sociologues en 1964, ne peut être la même pour un fils de cadre supérieur qui, ayant plus d'une chance sur deux d'aller en faculté, rencontre nécessairement autour de lui, et même dans sa famille, les études supérieures comme un destin banal et quotidien, et pour le fils d'ouvrier qui, ayant moins de deux chances sur cent d'y accéder, ne connaît les études et les étudiants que par personnes ou par milieux interposés. »

(1) L'IPS résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement

(2) Les Héritiers, Les étudiants et la culture, éd. de Minuit.

J. P. ■



# « Le système d'orientation est très inégalitaire »

Six associations l'Afev, [Article 1](#), Chemins d'avenirs, JobIRL, Tenzing et 100. 000 Entrepreneurs dénoncent le déficit d'informations à l'origine du « décrochage en orientation » d'une grande partie de la jeunesse. « Lorsqu'on interroge les jeunes sur leurs futurs choix de métiers, note leur communiqué commun adossé à une étude Viavoice, [] les enfants des catégories socioprofessionnelles plus aisées (CSP+) citent les métiers de médecin ou de professeur en tête. Les enfants des catégories socio-professionnelles modestes (CSP-) citent plus volontiers les métiers de l'artisanat, de l'industrie ou du BTP. »

## Double peine

« Le système d'orientation est très inégalitaire, appuie Salomé Berlioux, directrice générale de Chemins d'avenirs. Concrètement, un jeune né dans un milieu modeste et rural subit une double peine. Selon l'étude Viavoice, 72 % des jeunes urbains de familles CSP+ se disent capables d'obtenir une licence contre 51 % chez les jeunes urbains issus de familles CSP- et 40 % chez les jeunes ruraux issus de familles CSP-. Ces derniers n'ont dans leur famille et leur voisinage que peu d'exemples de réussite académique. »

Et d'insister : « Les jeunes des établissements scolaires aux indices de position sociale (1) les plus

faibles ne sont que 68 % à souhaiter poursuivre des études après le baccalauréat contre 90 % pour les enfants des établissements socialement favorisés (90 %). Par ailleurs, si seuls 44 % des enfants dont aucun parent n'est diplômé du supérieur pensent pouvoir prétendre à un diplôme de niveau licence, ils sont 64 % chez ceux dont au moins un des parents est diplômé. »

## Dix millions de jeunes

La distance sociale, a fortiori redoublée par la distance géographique, est telle que l'information peine à remonter. Cet éloignement place ces jeunes, en dépit de leur nombre, dans l'angle mort des pouvoirs publics.

« Les moins de 20 ans résident, pour 65 % d'entre eux, dans des zones rurales et des villes de moins de 20. 000 habitants, soit 23 % dans les premières et 42 % dans les secondes, rappelle Salomé Berlioux. Ils sont ainsi dix millions à vivre en dehors des grandes métropoles et leurs banlieues. »

« C'est, poursuit-elle, d'autant plus dommageable de les oublier que la lutte contre le décrochage en orientation a des vertus collectives. Des jeunes plus nombreux à réaliser leurs ambitions, c'est, sur le plan social, économique ou politique, une société qui vit mieux. Des progrès ont été faits, mais il reste encore beaucoup à faire pour mieux

informer et lever les inhibitions et les obstacles matériels. »

Beaucoup reste à faire, en effet, car l'analyse de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (2) n'a rien perdu de sa douloureuse actualité.

« L'expérience de l'avenir scolaire, pointaient les deux sociologues en 1964, ne peut être la même pour un fils de cadre supérieur qui, ayant plus d'une chance sur deux d'aller en faculté, rencontre nécessairement autour de lui, et même dans sa famille, les études supérieures comme un destin banal et quotidien, et pour le fils d'ouvrier qui, ayant moins de deux chances sur cent d'y accéder, ne connaît les études et les étudiants que par personnes ou par milieux interposés. »

(1) L'IPS résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement

(2) Les Héritiers, Les étudiants et la culture, éd. de Minuit.

J. P. ■



# « Le système d'orientation est très inégalitaire »

Six associations l'Afev, [Article 1](#), Chemins d'avenirs, JobIRL, Tenzing et 100. 000 Entrepreneurs dénoncent le déficit d'informations à l'origine du « décrochage en orientation » d'une grande partie de la jeunesse. « Lorsqu'on interroge les jeunes sur leurs futurs choix de métiers, note leur communiqué commun adossé à une étude Viavoice, [] les enfants des catégories socioprofessionnelles plus aisées (CSP+) citent les métiers de médecin ou de professeur en tête. Les enfants des catégories socio-professionnelles modestes (CSP-) citent plus volontiers les métiers de l'artisanat, de l'industrie ou du BTP. »

## Double peine

« Le système d'orientation est très inégalitaire, appuie Salomé Berlioux, directrice générale de Chemins d'avenirs. Concrètement, un jeune né dans un milieu modeste et rural subit une double peine. Selon l'étude Viavoice, 72 % des jeunes urbains de familles CSP+ se disent capables d'obtenir une licence contre 51 % chez les jeunes urbains issus de familles CSP- et 40 % chez les jeunes ruraux issus de familles CSP-. Ces derniers n'ont dans leur famille et leur voisinage que peu d'exemples de réussite académique. »

Et d'insister : « Les jeunes des établissements scolaires aux indices de position sociale (1) les plus

faibles ne sont que 68 % à souhaiter poursuivre des études après le baccalauréat contre 90 % pour les enfants des établissements socialement favorisés (90 %). Par ailleurs, si seuls 44 % des enfants dont aucun parent n'est diplômé du supérieur pensent pouvoir prétendre à un diplôme de niveau licence, ils sont 64 % chez ceux dont au moins un des parents est diplômé. »

## Dix millions de jeunes

La distance sociale, a fortiori redoublée par la distance géographique, est telle que l'information peine à remonter. Cet éloignement place ces jeunes, en dépit de leur nombre, dans l'angle mort des pouvoirs publics.

« Les moins de 20 ans résident, pour 65 % d'entre eux, dans des zones rurales et des villes de moins de 20. 000 habitants, soit 23 % dans les premières et 42 % dans les secondes, rappelle Salomé Berlioux. Ils sont ainsi dix millions à vivre en dehors des grandes métropoles et leurs banlieues. »

« C'est, poursuit-elle, d'autant plus dommageable de les oublier que la lutte contre le décrochage en orientation a des vertus collectives. Des jeunes plus nombreux à réaliser leurs ambitions, c'est, sur le plan social, économique ou politique, une société qui vit mieux. Des progrès ont été faits, mais il reste encore beaucoup à faire pour mieux

informer et lever les inhibitions et les obstacles matériels. »

Beaucoup reste à faire, en effet, car l'analyse de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (2) n'a rien perdu de sa douloureuse actualité.

« L'expérience de l'avenir scolaire, pointaient les deux sociologues en 1964, ne peut être la même pour un fils de cadre supérieur qui, ayant plus d'une chance sur deux d'aller en faculté, rencontre nécessairement autour de lui, et même dans sa famille, les études supérieures comme un destin banal et quotidien, et pour le fils d'ouvrier qui, ayant moins de deux chances sur cent d'y accéder, ne connaît les études et les étudiants que par personnes ou par milieux interposés. »

(1) L'IPS résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement

(2) Les Héritiers, Les étudiants et la culture, éd. de Minuit.

J. P. ■



# « Le système d'orientation est très inégalitaire »

Six associations l'Afev, [Article 1](#), Chemins d'avenirs, JobIRL, Tenzing et 100. 000 Entrepreneurs dénoncent le déficit d'informations à l'origine du « décrochage en orientation » d'une grande partie de la jeunesse. « Lorsqu'on interroge les jeunes sur leurs futurs choix de métiers, note leur communiqué commun adossé à une étude Viavoice, [] les enfants des catégories socioprofessionnelles plus aisées (CSP+) citent les métiers de médecin ou de professeur en tête. Les enfants des catégories socio-professionnelles modestes (CSP-) citent plus volontiers les métiers de l'artisanat, de l'industrie ou du BTP. »

## Double peine

« Le système d'orientation est très inégalitaire, appuie Salomé Berlioux, directrice générale de Chemins d'avenirs. Concrètement, un jeune né dans un milieu modeste et rural subit une double peine. Selon l'étude Viavoice, 72 % des jeunes urbains de familles CSP+ se disent capables d'obtenir une licence contre 51 % chez les jeunes urbains issus de familles CSP- et 40 % chez les jeunes ruraux issus de familles CSP-. Ces derniers n'ont dans leur famille et leur voisinage que peu d'exemples de réussite académique. »

Et d'insister : « Les jeunes des établissements scolaires aux indices de position sociale (1) les plus

faibles ne sont que 68 % à souhaiter poursuivre des études après le baccalauréat contre 90 % pour les enfants des établissements socialement favorisés (90 %). Par ailleurs, si seuls 44 % des enfants dont aucun parent n'est diplômé du supérieur pensent pouvoir prétendre à un diplôme de niveau licence, ils sont 64 % chez ceux dont au moins un des parents est diplômé. »

## Dix millions de jeunes

La distance sociale, a fortiori redoublée par la distance géographique, est telle que l'information peine à remonter. Cet éloignement place ces jeunes, en dépit de leur nombre, dans l'angle mort des pouvoirs publics.

« Les moins de 20 ans résident, pour 65 % d'entre eux, dans des zones rurales et des villes de moins de 20. 000 habitants, soit 23 % dans les premières et 42 % dans les secondes, rappelle Salomé Berlioux. Ils sont ainsi dix millions à vivre en dehors des grandes métropoles et leurs banlieues. »

« C'est, poursuit-elle, d'autant plus dommageable de les oublier que la lutte contre le décrochage en orientation a des vertus collectives. Des jeunes plus nombreux à réaliser leurs ambitions, c'est, sur le plan social, économique ou politique, une société qui vit mieux. Des progrès ont été faits, mais il reste encore beaucoup à faire pour mieux

informer et lever les inhibitions et les obstacles matériels. »

Beaucoup reste à faire, en effet, car l'analyse de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (2) n'a rien perdu de sa douloureuse actualité.

« L'expérience de l'avenir scolaire, pointaient les deux sociologues en 1964, ne peut être la même pour un fils de cadre supérieur qui, ayant plus d'une chance sur deux d'aller en faculté, rencontre nécessairement autour de lui, et même dans sa famille, les études supérieures comme un destin banal et quotidien, et pour le fils d'ouvrier qui, ayant moins de deux chances sur cent d'y accéder, ne connaît les études et les étudiants que par personnes ou par milieux interposés. »

(1) L'IPS résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement

(2) Les Héritiers, Les étudiants et la culture, éd. de Minuit.

J. P. ■



# « Le système d'orientation est très inégalitaire »

Six associations l'Afev, [Article 1](#), Chemins d'avenirs, JobIRL, Tenzing et 100. 000 Entrepreneurs dénoncent le déficit d'informations à l'origine du « décrochage en orientation » d'une grande partie de la jeunesse. « Lorsqu'on interroge les jeunes sur leurs futurs choix de métiers, note leur communiqué commun adossé à une étude Viavoice, [] les enfants des catégories socioprofessionnelles plus aisées (CSP+) citent les métiers de médecin ou de professeur en tête. Les enfants des catégories socio-professionnelles modestes (CSP-) citent plus volontiers les métiers de l'artisanat, de l'industrie ou du BTP. »

## Double peine

« Le système d'orientation est très inégalitaire, appuie Salomé Berlioux, directrice générale de Chemins d'avenirs. Concrètement, un jeune né dans un milieu modeste et rural subit une double peine. Selon l'étude Viavoice, 72 % des jeunes urbains de familles CSP+ se disent capables d'obtenir une licence contre 51 % chez les jeunes urbains issus de familles CSP- et 40 % chez les jeunes ruraux issus de familles CSP-. Ces derniers n'ont dans leur famille et leur voisinage que peu d'exemples de réussite académique. »

Et d'insister : « Les jeunes des établissements scolaires aux indices de position sociale (1) les plus

faibles ne sont que 68 % à souhaiter poursuivre des études après le baccalauréat contre 90 % pour les enfants des établissements socialement favorisés (90 %). Par ailleurs, si seuls 44 % des enfants dont aucun parent n'est diplômé du supérieur pensent pouvoir prétendre à un diplôme de niveau licence, ils sont 64 % chez ceux dont au moins un des parents est diplômé. »

## Dix millions de jeunes

La distance sociale, a fortiori redoublée par la distance géographique, est telle que l'information peine à remonter. Cet éloignement place ces jeunes, en dépit de leur nombre, dans l'angle mort des pouvoirs publics.

« Les moins de 20 ans résident, pour 65 % d'entre eux, dans des zones rurales et des villes de moins de 20. 000 habitants, soit 23 % dans les premières et 42 % dans les secondes, rappelle Salomé Berlioux. Ils sont ainsi dix millions à vivre en dehors des grandes métropoles et leurs banlieues. »

« C'est, poursuit-elle, d'autant plus dommageable de les oublier que la lutte contre le décrochage en orientation a des vertus collectives. Des jeunes plus nombreux à réaliser leurs ambitions, c'est, sur le plan social, économique ou politique, une société qui vit mieux. Des progrès ont été faits, mais il reste encore beaucoup à faire pour mieux

informer et lever les inhibitions et les obstacles matériels. »

Beaucoup reste à faire, en effet, car l'analyse de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (2) n'a rien perdu de sa douloureuse actualité.

« L'expérience de l'avenir scolaire, pointaient les deux sociologues en 1964, ne peut être la même pour un fils de cadre supérieur qui, ayant plus d'une chance sur deux d'aller en faculté, rencontre nécessairement autour de lui, et même dans sa famille, les études supérieures comme un destin banal et quotidien, et pour le fils d'ouvrier qui, ayant moins de deux chances sur cent d'y accéder, ne connaît les études et les étudiants que par personnes ou par milieux interposés. »

(1) L'IPS résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement

(2) Les Héritiers, Les étudiants et la culture, éd. de Minuit.

J. P. ■

# « Le système d'orientation est très inégalitaire »

Six associations l'Afev, [Article 1](#), Chemins d'avenirs, JobIRL, Tenzing et 100. 000 Entrepreneurs dénoncent le déficit d'informations à l'origine du « décrochage en orientation » d'une grande partie de la jeunesse. « Lorsqu'on interroge les jeunes sur leurs futurs choix de métiers, note leur communiqué commun adossé à une étude Viavoice, [] les enfants des catégories socioprofessionnelles plus aisées (CSP+) citent les métiers de médecin ou de professeur en tête. Les enfants des catégories socio-professionnelles modestes (CSP-) citent plus volontiers les métiers de l'artisanat, de l'industrie ou du BTP. »

## Double peine

« Le système d'orientation est très inégalitaire, appuie Salomé Berlioux, directrice générale de Chemins d'avenirs. Concrètement, un jeune né dans un milieu modeste et rural subit une double peine. Selon l'étude Viavoice, 72 % des jeunes urbains de familles CSP+ se disent capables d'obtenir une licence contre 51 % chez les jeunes urbains issus de familles CSP- et 40 % chez les jeunes ruraux issus de familles CSP-. Ces derniers n'ont dans leur famille et leur voisinage que peu d'exemples de réussite académique. »

Et d'insister : « Les jeunes des établissements scolaires aux indices de position sociale (1) les plus

faibles ne sont que 68 % à souhaiter poursuivre des études après le baccalauréat contre 90 % pour les enfants des établissements socialement favorisés (90 %). Par ailleurs, si seuls 44 % des enfants dont aucun parent n'est diplômé du supérieur pensent pouvoir prétendre à un diplôme de niveau licence, ils sont 64 % chez ceux dont au moins un des parents est diplômé. »

## Dix millions de jeunes

La distance sociale, a fortiori redoublée par la distance géographique, est telle que l'information peine à remonter. Cet éloignement place ces jeunes, en dépit de leur nombre, dans l'angle mort des pouvoirs publics.

« Les moins de 20 ans résident, pour 65 % d'entre eux, dans des zones rurales et des villes de moins de 20. 000 habitants, soit 23 % dans les premières et 42 % dans les secondes, rappelle Salomé Berlioux. Ils sont ainsi dix millions à vivre en dehors des grandes métropoles et leurs banlieues. »

« C'est, poursuit-elle, d'autant plus dommageable de les oublier que la lutte contre le décrochage en orientation a des vertus collectives. Des jeunes plus nombreux à réaliser leurs ambitions, c'est, sur le plan social, économique ou politique, une société qui vit mieux. Des progrès ont été faits, mais il reste encore beaucoup à faire pour mieux

informer et lever les inhibitions et les obstacles matériels. »

Beaucoup reste à faire, en effet, car l'analyse de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (2) n'a rien perdu de sa douloureuse actualité.

« L'expérience de l'avenir scolaire, pointaient les deux sociologues en 1964, ne peut être la même pour un fils de cadre supérieur qui, ayant plus d'une chance sur deux d'aller en faculté, rencontre nécessairement autour de lui, et même dans sa famille, les études supérieures comme un destin banal et quotidien, et pour le fils d'ouvrier qui, ayant moins de deux chances sur cent d'y accéder, ne connaît les études et les étudiants que par personnes ou par milieux interposés. »

(1) L'IPS résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement

(2) Les Héritiers, Les étudiants et la culture, éd. de Minuit.

J. P. ■



# « Le système d'orientation est très inégalitaire »

Six associations l'Afev, [Article 1](#), Chemins d'avenirs, JobIRL, Tenzing et 100. 000 Entrepreneurs dénoncent le déficit d'informations à l'origine du « décrochage en orientation » d'une grande partie de la jeunesse. « Lorsqu'on interroge les jeunes sur leurs futurs choix de métiers, note leur communiqué commun adossé à une étude Viavoice, [] les enfants des catégories socioprofessionnelles plus aisées (CSP+) citent les métiers de médecin ou de professeur en tête. Les enfants des catégories socio-professionnelles modestes (CSP-) citent plus volontiers les métiers de l'artisanat, de l'industrie ou du BTP. »

## Double peine

« Le système d'orientation est très inégalitaire, appuie Salomé Berlioux, directrice générale de Chemins d'avenirs. Concrètement, un jeune né dans un milieu modeste et rural subit une double peine. Selon l'étude Viavoice, 72 % des jeunes urbains de familles CSP+ se disent capables d'obtenir une licence contre 51 % chez les jeunes urbains issus de familles CSP- et 40 % chez les jeunes ruraux issus de familles CSP-. Ces derniers n'ont dans leur famille et leur voisinage que peu d'exemples de réussite académique. »

Et d'insister : « Les jeunes des établissements scolaires aux indices de position sociale (1) les plus

faibles ne sont que 68 % à souhaiter poursuivre des études après le baccalauréat contre 90 % pour les enfants des établissements socialement favorisés (90 %). Par ailleurs, si seuls 44 % des enfants dont aucun parent n'est diplômé du supérieur pensent pouvoir prétendre à un diplôme de niveau licence, ils sont 64 % chez ceux dont au moins un des parents est diplômé. »

## Dix millions de jeunes

La distance sociale, a fortiori redoublée par la distance géographique, est telle que l'information peine à remonter. Cet éloignement place ces jeunes, en dépit de leur nombre, dans l'angle mort des pouvoirs publics.

« Les moins de 20 ans résident, pour 65 % d'entre eux, dans des zones rurales et des villes de moins de 20. 000 habitants, soit 23 % dans les premières et 42 % dans les secondes, rappelle Salomé Berlioux. Ils sont ainsi dix millions à vivre en dehors des grandes métropoles et leurs banlieues. »

« C'est, poursuit-elle, d'autant plus dommageable de les oublier que la lutte contre le décrochage en orientation a des vertus collectives. Des jeunes plus nombreux à réaliser leurs ambitions, c'est, sur le plan social, économique ou politique, une société qui vit mieux. Des progrès ont été faits, mais il reste encore beaucoup à faire pour mieux

informer et lever les inhibitions et les obstacles matériels. »

Beaucoup reste à faire, en effet, car l'analyse de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (2) n'a rien perdu de sa douloureuse actualité.

« L'expérience de l'avenir scolaire, pointaient les deux sociologues en 1964, ne peut être la même pour un fils de cadre supérieur qui, ayant plus d'une chance sur deux d'aller en faculté, rencontre nécessairement autour de lui, et même dans sa famille, les études supérieures comme un destin banal et quotidien, et pour le fils d'ouvrier qui, ayant moins de deux chances sur cent d'y accéder, ne connaît les études et les étudiants que par personnes ou par milieux interposés. »

(1) L'IPS résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement

(2) Les Héritiers, Les étudiants et la culture, éd. de Minuit.

J. P. ■

# « Le système d'orientation est très inégalitaire »

Six associations l'Afev, [Article 1](#), Chemins d'avenirs, JobIRL, Tenzing et 100. 000 Entrepreneurs dénoncent le déficit d'informations à l'origine du « décrochage en orientation » d'une grande partie de la jeunesse. « Lorsqu'on interroge les jeunes sur leurs futurs choix de métiers, note leur communiqué commun adossé à une étude Viavoice, [] les enfants des catégories socioprofessionnelles plus aisées (CSP+) citent les métiers de médecin ou de professeur en tête. Les enfants des catégories socio-professionnelles modestes (CSP-) citent plus volontiers les métiers de l'artisanat, de l'industrie ou du BTP. »

## Double peine

« Le système d'orientation est très inégalitaire, appuie Salomé Berlioux, directrice générale de Chemins d'avenirs. Concrètement, un jeune né dans un milieu modeste et rural subit une double peine. Selon l'étude Viavoice, 72 % des jeunes urbains de familles CSP+ se disent capables d'obtenir une licence contre 51 % chez les jeunes urbains issus de familles CSP- et 40 % chez les jeunes ruraux issus de familles CSP-. Ces derniers n'ont dans leur famille et leur voisinage que peu d'exemples de réussite académique. »

Et d'insister : « Les jeunes des établissements scolaires aux indices de position sociale (1) les plus

faibles ne sont que 68 % à souhaiter poursuivre des études après le baccalauréat contre 90 % pour les enfants des établissements socialement favorisés (90 %). Par ailleurs, si seuls 44 % des enfants dont aucun parent n'est diplômé du supérieur pensent pouvoir prétendre à un diplôme de niveau licence, ils sont 64 % chez ceux dont au moins un des parents est diplômé. »

## Dix millions de jeunes

La distance sociale, a fortiori redoublée par la distance géographique, est telle que l'information peine à remonter. Cet éloignement place ces jeunes, en dépit de leur nombre, dans l'angle mort des pouvoirs publics.

« Les moins de 20 ans résident, pour 65 % d'entre eux, dans des zones rurales et des villes de moins de 20. 000 habitants, soit 23 % dans les premières et 42 % dans les secondes, rappelle Salomé Berlioux. Ils sont ainsi dix millions à vivre en dehors des grandes métropoles et leurs banlieues. »

« C'est, poursuit-elle, d'autant plus dommageable de les oublier que la lutte contre le décrochage en orientation a des vertus collectives. Des jeunes plus nombreux à réaliser leurs ambitions, c'est, sur le plan social, économique ou politique, une société qui vit mieux. Des progrès ont été faits, mais il reste encore beaucoup à faire pour mieux

informer et lever les inhibitions et les obstacles matériels. »

Beaucoup reste à faire, en effet, car l'analyse de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (2) n'a rien perdu de sa douloureuse actualité.

« L'expérience de l'avenir scolaire, pointaient les deux sociologues en 1964, ne peut être la même pour un fils de cadre supérieur qui, ayant plus d'une chance sur deux d'aller en faculté, rencontre nécessairement autour de lui, et même dans sa famille, les études supérieures comme un destin banal et quotidien, et pour le fils d'ouvrier qui, ayant moins de deux chances sur cent d'y accéder, ne connaît les études et les étudiants que par personnes ou par milieux interposés. »

(1) L'IPS résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement

(2) Les Héritiers, Les étudiants et la culture, éd. de Minuit.

J. P. ■



## Parcoursup : le plafond de verre des études supérieures pour les jeunes de milieu populaire

A quelques jours de la phase d'inscription sur Parcoursup, une étude menée auprès de jeunes issus de milieu défavorisé et rural alerte sur le poids de l'origine sociale et géographique dans la poursuite d'études et les choix de carrière.

Un mois après la « claque PISA » de l'OCDE épinglant l'aggravation des inégalités scolaires et le plus grand décrochage de niveau des élèves français depuis 2000, une nouvelle enquête alerte cette fois sur le poids des inégalités sociales et territoriales dans l'orientation scolaire et professionnelle.

Six associations (Afev, **Article 1**, Chemins d'avenir, JobIRL, Tenzing et 100.000 Entrepreneurs) ont mandaté l'Institut Viavoice pour interroger des jeunes sur leur avenir professionnel et académique. L'enquête a été menée en ligne auprès d'un échantillon représentatif de la population française de 1.000 élèves de 15 à 16 ans entre le 23 octobre et le 5 novembre 2023.

Près de la moitié juge être incapable d'obtenir une licence

Le constat qui en ressort est alarmant : 49 % des jeunes issus de milieu populaire estiment ne pas avoir les capacités d'obtenir une licence. C'est pire dans les territoires ruraux, où 60 % des jeunes modestes interrogés jugent ne pas en avoir les épaules, soit 32 points de moins que les jeunes urbains de familles CSP + !

Comment expliquer un tel écart ? L'étude pointe le poids crucial de l'environnement familial et scolaire dans les choix d'orientation. Les premières sources d'information et d'échanges sur l'avenir professionnel demeurant les parents et les professeurs, les choix d'orientation seraient ainsi largement influencés par l'entourage. « Les jeunes des établissements scolaires aux indices de position sociale (IPS) les plus faibles ne sont ainsi que 68 % à souhaiter poursuivre des études après le baccalauréat. C'est 22 points de moins que les enfants des établissements socialement favorisés (90 %) », peut-on lire.

L'enclavement territorial n'arrange rien à ces disparités, au contraire. Pour 57 % des jeunes issus de milieu populaire, le manque de moyens financiers est un des premiers freins à la poursuite d'études loin du cocon familial (contre 50 % des sondés). A noter, que rien n'a été demandé sur le niveau scolaire de ces élèves qui peut être un facteur de confiance non négligeable dans la poursuite d'études.

Reproduction sociale

Cette forme d'assignation sociale et territoriale se retrouve sans surprise dans les aspirations professionnelles déclarées par les élèves sondés. Alors que les enfants de familles CSP + citent en premier lieu les professions nécessitant de longues études telles que médecin, psychologue ou dentiste, ceux des milieux plus populaires placent les métiers de l'artisanat et du BTP en tête.

« S'il est entendu qu'il n'existe pas de hiérarchie entre les métiers, avec certains emplois qui seraient plus souhaitables que d'autres, il serait hypocrite d'ignorer qu'il est de plus en plus difficile de trouver un métier lorsque l'on est peu diplômé, et que les niveaux de salaire sont corrélés aux niveaux de diplômes », pointe dans le communiqué **Benjamin Blavier**, cofondateur et président exécutif **d'Article 1**.

En septembre, un rapport de France Stratégie intitulé « Scolarité, le poids de l'héritage »

, s'est penché sur « le poids des caractéristiques héritées des élèves dans les différentes trajectoires qui mènent de la naissance au diplôme ou à la sortie sans diplôme de l'enseignement secondaire ». Sa conclusion : le critère déterminant de la distorsion de parcours demeure l'origine sociale. « Lorsque les enfants des catégories modestes accèdent à l'enseignement supérieur, ils intègrent en moyenne les filières les moins prestigieuses (pas nécessairement les moins sélectives en revanche), dont les perspectives d'emploi et de salaires sont moindres que celles privilégiées par les enfants favorisés », lit-on.

Le cas emblématique de cette reproduction ? La classe préparatoire. Seuls 17 % des bacheliers généraux avec de bons résultats issus d'un milieu défavorisé seront dans une classe prépa à leur entrée dans l'enseignement supérieur, « alors que cette proportion atteint 43 % pour les élèves avec un profil scolaire similaire, mais dont un parent au moins est diplômé du supérieur, soit une différence de 26 points », cite le document.

Baisse du nombre de boursiers dans l'enseignement supérieur

Effet collatéral ou non de ce « poids des héritages », le nombre de boursiers a en tout cas tendance à diminuer ces dernières années dans l'enseignement supérieur. En 2022-2023, 36,3 % des étudiants touchaient une bourse, soit la « part la plus faible depuis 10 ans ». Plusieurs pistes peuvent expliquer cette baisse : boom du nombre d'apprentis qui ne peuvent pas cumuler rémunération et bourse sur critères sociaux, poursuite d'études dans des formations privées n'ouvrant pas droit aux bourses ou encore l'arrêt des études.

L'enquête Viavoice a sondé les jeunes sur les dispositifs qui pourraient les aider à mieux mûrir leurs choix d'orientation, la majorité plébiscite la possibilité d'échanger avec des professionnels d'un secteur qui les intéresse. La réalisation de stages, la visite d'universités et d'entreprises ou encore une meilleure information sur les formations sont d'autres pistes citées qui pourraient inspirer le nouveau Premier ministre, Gabriel Attal et sa nouvelle ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports Amélie Oudéa-Castéra dans les prochains mois.

L'indice de position sociale

L'IPS d'un établissement scolaire est un indice calculé par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse qui résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement.



# Le mentorat : s'engager auprès des jeunes pour faire grandir l'égalité des chances

#Mécénat

En janvier 2024, c'est le mois du mentorat ! Ce dispositif d'accompagnement est une réponse efficace à deux problématiques majeures : la lutte contre les inégalités qui pèsent sur certains jeunes et la création de lien social. La Fondation SNCF, engagée aux côtés du Collectif Mentorat, porte le dispositif auprès de ses salariés avec l'ambition d'atteindre 1 000 mentors en 2025.



Crédits: Collectif Mentorat

## Le mentorat : pour qui ? Pour quoi ?

Être mentor, cela consiste à accompagner un jeune en difficultés ou en recherche pour qu'il appréhende mieux son parcours, ses talents, ses choix, ses perspectives d'avenir et sa place dans la société. Il s'agit d'une relation plus ou moins durable dans le temps, qui aborde certaines questions pratiques – orientation, stage, difficultés scolaires, recherche d'emploi – mais surtout, qui favorise le développement global de la personne. Le mentor écoute, conseille, met en avant les points forts et entend les fragilités. Il est celui qui **fait grandir la confiance en soi et ouvre de nouveaux horizons**, que ce soit par des mises en relations, des sorties culturelles ou encore de simples partages d'expériences.

Depuis dix ans, **le mentorat a fait ses preuves sur le terrain**. Selon les associations\*, 8 jeunes sur 10 ont amélioré leurs résultats scolaires ou ont accédé à la formation visée. 75% des mentorés ont une meilleure connaissance du monde du travail. 72% ont une meilleure estime d'eux-mêmes. Du côté des mentors\*, le constat est le même. 98% déclarent ressortir grandis de leur expérience et 90% s'être sentis utiles. 85% des compétences développées lors du mentorat sont transférables dans un contexte professionnel.

## Entreprises et mentorat : « un levier essentiel d'engagement »

Pour Christophe Paris, directeur général de l'Afev et fondateur du Collectif Mentorat, **les entreprises ont un rôle primordial dans l'essor du mentorat.** « Pour opérer une

*transformation sociale, et construire une société plus égalitaire, il faut dépasser l'impact individuel en augmentant significativement les volumes. »* Alors qu'on dénombre 150 000 mentors aujourd'hui en France, l'effet multiplicateur des entreprises permettrait de franchir de nouveaux caps.

*« Qu'une entreprise permette à ses salariés d'être mentors sur leur temps de travail rend le dispositif plus naturel. Et cela participe à un autre enjeu, celui de construire une société où l'engagement est reconnu et valorisé. » - Christophe Paris*

Ces convictions sont partagées en tous points par la Fondation SNCF, partenaire depuis 2021 du Collectif Mentorat.

*« L'entreprise SNCF s'engage grâce à ses salariés et au mécénat de compétences dans une cause qui lui tient à cœur, et qui entre en résonance avec sa raison d'être. Le mentorat relie nos collaborateurs à la jeunesse. C'est de la fertilisation croisée »,* explique Laetitia Gourbeille, Déléguée Générale de la Fondation SNCF.

Le Groupe SNCF reconnaît la contribution sociétale de ses salariés, **en inscrivant dans leur parcours professionnel les compétences développées et le temps dévolu à une association.** *« Cela donne à voir, conclut Laetitia Gourbeille, la manière dont on crée de la valeur humaine et sociale dans une entreprise, au service du bien commun. »*

\* Sources : études menées par Proximité, Télémaque, **Article 1** et Kimso.



# Les inégalités sociales et territoriales freinent les élèves dans la poursuite de leurs études

Édition du mardi 9 janvier 2024

Une étude réalisée pour six associations spécialisées dans l'égalité des chances met en lumière la difficulté des élèves des territoires ruraux et des quartiers populaires à se projeter dans les études supérieures.

Plusieurs études se sont déjà penchées sur la question des inégalités dans le milieu scolaire et dans les choix d'orientation fait par les élèves. En septembre dernier, France Stratégie publiait une étude mettant en avant le rôle majeur de l'origine sociale dans les trajectoires scolaires des élèves français (lire *Maire info* du 12 septembre). De la même manière, quelques mois plus tard, la publication des résultats de l'enquête Pisa sur le niveau des élèves en mathématiques et en français révélait un creusement des inégalités sociales (lire *Maire info* du 6 décembre).

Le type de territoire dans lequel l'élève se trouve joue aussi un rôle dans son orientation scolaire et surtout dans les aspirations d'orientation des élèves. C'est ce que montre une étude Viavoice réalisée à la demande de six associations impliquées dans l'égalité des chances : l'Afev, **Article 1**, Chemins d'avenirs, JobIRL, Tenzing et 100 000 Entrepreneurs.

Accès inégal aux études supérieures

L'étude s'intéresse concrètement aux aspirations futures de jeunes lycéens ayant entre 15 et 16 ans. Les réponses apportées par cet échantillon représentatif de 1 000 élèves montrent que les jeunes des milieux populaires aspirent beaucoup moins à faire des études supérieures et ne se projettent pas dans des parcours longs.

Si 78 % des jeunes interrogés disent vouloir faire des études supérieures, 14 % ne le souhaitent pas. Parmi ceux qui refusent d'aller au-delà du baccalauréat, on retrouve majoritairement des élèves en lycées professionnels et des élèves de communes rurales ou de quartiers populaires issus de familles CSP -.

Les projections sont aussi très « *marquées par l'origine familiale et la catégorie d'agglomération* ». Par exemple, les élèves ruraux issus de famille CSP + sont 48 % à penser pouvoir intégrer une grande école type Sciences Po contre 56 % pour les élèves urbains issus de famille CSP +. Concernant les classes préparatoires, la différence est d'autant plus flagrante entre urbains et ruraux. 30 % des élèves issus de familles CSP - habitant en ville pensent pouvoir intégrer ce type de parcours alors que seulement 15 % des élèves CSP - des territoires ruraux pensent pouvoir y prétendre.

Le choix des métiers envisagés est davantage marqué par l'origine sociale de l'élève. En effet, les jeunes appartenant aux catégories socio-professionnelles plus aisées (CSP +) citent plus souvent les métiers de médecin, professeur, commerçant ou ingénieur. Les jeunes des catégories socio-professionnelles modestes (CSP -) citent plutôt les métiers de l'artisanat, de l'industrie, ou de la vente.

Informé et accompagné

L'étude est particulière puisqu'elle ne s'appuie pas sur des statistiques de réussites mais sur des perceptions, des projections et des aspirations qui semblent être conditionnées par un certain nombre de facteurs sociaux et territoriaux. Ainsi, ces réponses mettent en lumière les points à améliorer pour agir en faveur de l'égalité des chances et d'accès aux études supérieures.

L'information est une clé principale pour les élèves. Selon l'étude, pour trouver des ressources sur l'orientation les élèves se tournent d'abord vers leurs professeurs (67 %), ou vers des sites spécialisés (52 %) ou auprès d'un proche (50 %). Pour Salomé Berlioux, fondatrice et directrice générale de Chemins d'avenirs, interrogée par *France bleu*, « *cela veut dire que [les] premières sources citées sont variables en fonction de la famille dans laquelle ces jeunes sont nés et des établissements dans lesquels ils sont scolarisés.* »

L'étude met en avant le désir des élèves de pouvoir davantage échanger avec des professionnels d'un secteur qui les intéresse (54 %) et de faire des stages en entreprise (46 %). Ils sont également 33 % à vouloir mieux connaître les formations et 31 % à vouloir entendre des témoignages de professionnels en classe ou visiter les lieux de formation (30 %).

S'il n'existe pas de solution miracle en la matière, les maires sont cependant largement mobilisés sur le sujet. Les collectivités ont des moyens pour lutter contre les inégalités d'accès à l'éducation (lire *Maire info* du 19 novembre 2021), notamment via les dispositifs cités éducatifs et territoires éducatifs ruraux initiés par le gouvernement. Les maires disposent aussi de compétences qui peuvent être des leviers pour favoriser l'égalité des chances notamment au niveau de la mobilité, de l'accessibilité des services publics ou encore du développement des loisirs et des activités socio-culturelles au niveau de la commune. Ils apportent également un soutien fréquent aux associations locales.

**Suivez *Maire info* sur Twitter : @Maireinfo2**



## Études supérieures: la moitié des jeunes de milieux populaires ne se sentent pas capables d'obtenir une licence

La moitié des jeunes issus de familles modestes ne s'imaginent pas effectuer des études supérieures. Un chiffre encore plus important chez les jeunes qui habitent en campagne. Un plafond de verre plus que palpable. Les jeunes issus de milieux populaires doutent de leur capacité à réussir des études supérieures, à tel point qu'ils écartent d'office cette option. C'est ce que révèle une étude publiée ce lundi 8 janvier par l'Institut d'études et de conseil en stratégie d'opinion Viavoice à la demande de six associations spécialisées dans l'égalité des chances (Afev, [Article 1](#), Chemins d'avenirs, JobIRL, Tenzing et 100.000 Entrepreneurs). En effet, si 72% des jeunes urbains issus de familles de catégories socio-professionnelles supérieures (CSP +) se sentent en capacité d'obtenir une licence, ils sont seulement 51% chez les jeunes urbains issus de familles plus modestes (CSP-). Un écart qui se creuse encore lorsque ces jeunes habitent à la campagne: seuls 40% se sentent capables d'obtenir ce diplôme. Cet isolement géographique joue sur leur envie de déménager pour étudier. 57% des élèves issus de CSP- dans les territoires ruraux pointent le manque de moyens financiers comme un obstacle. "Alors que ces jeunes sont assis sur les mêmes bancs de l'école de la République, dont l'une des promesses est l'égalité de traitement et d'apprentissage, on voit bien que les dés sont pipés, dès le départ", a réagi Salomé Berlioux, fondatrice et directrice générale de Chemins d'avenirs dans un communiqué. Des dés en effet "pipés" en fonction de l'environnement scolaire et familial. Lorsque leurs parents sont dépourvus de diplôme du supérieur, peu de jeunes songent à se lancer dans un parcours de licence (44%). Ce chiffre grimpe à 64% dès lors qu'au moins un des deux parents est diplômé. De même, les jeunes scolarisés dans des établissements scolaires réunissant des catégories sociales modestes sont 68% à se lancer dans des études après le baccalauréat quand ils sont 90% dans des établissements socialement favorisés. Des métiers "trop souvent interdits" "Il serait hypocrite d'ignorer qu'il est de plus en plus difficile de trouver un métier lorsqu'on est peu diplômé, et que les niveaux de salaire sont corrélés aux niveaux de diplômes", abonde Benjamin Blaviern cofondateur et président exécutif d'[Article 1](#), une association qui soutient des élèves issus de milieux populaires. Parmi les 1.000 jeunes Français âgés de 15 à 16 ans qui ont été interrogés, ceux issus de catégories socio-professionnelles modestes (CSP-) envisagent davantage les métiers de l'artisanat, de l'industrie, du BTP ou encore des métiers du commerce et de la vente. Quand, à l'inverse, les enfants des CSP+ veulent être médecins, professeur ou ingénieur. "Encore aujourd'hui, en 2023, si vous êtes jeune d'origine modeste dans un territoire rural ou un quartier dit sensible, accéder aux métiers de la tech, devenir journaliste, médecin ou écrivain vous est trop souvent interdit", a souligné Salomé Berlioux. Face à tous ces chiffres, réelle preuve d'un risque de décrochage scolaire chez de nombreux jeunes, les six associations qui ont commandé l'étude appellent le gouvernement à mettre en place une stratégie nationale pour aider ses jeunes à choisir une orientation qui leur "ressemble". Et qui ne se limite pas à une reproduction sociale et géographique. Ils jugent indispensable de "garantir un accès renforcé à une information claire" et "d'assurer une médiation avec le monde de la formation et de l'emploi". "L'orientation des jeunes des territoires défavorisés est un enjeu majeur pour l'avenir de notre pays", a conclu Christelle Meslé-Génin, présidente-fondatrice de JobIRL.



## Études supérieures: la moitié des jeunes de milieux populaires ne se sentent pas capables d'obtenir une licence



La moitié des jeunes issus de familles modestes ne s'imaginent pas effectuer des études supérieures. Un chiffre encore plus important chez les jeunes qui habitent à la campagne.

Un plafond de verre plus que palpable. Les jeunes issus de milieux populaires doutent de leur capacité à réussir des études supérieures, à tel point qu'ils écartent d'office cette option. C'est ce que révèle une étude publiée ce lundi 8 janvier par l'Institut d'études et de conseil en stratégie d'opinion Viavoice à la demande de six associations spécialisées dans l'égalité des chances (Afev, [Article 1](#), Chemins d'avenirs, JoblRL, Tenzing et 100.000 Entrepreneurs).

En effet, si 72% des jeunes urbains issus de familles de catégories socio-professionnelles supérieures (CSP +) se sentent en capacité d'obtenir une licence, ils sont seulement 51% chez les jeunes urbains issus de familles plus modestes (CSP-).

Un écart qui se creuse encore lorsque ces jeunes habitent à la campagne: seuls 40% se sentent capables d'obtenir ce diplôme. Cet isolement géographique joue sur leur envie de déménager pour étudier. 57% des élèves issus de CSP- dans les territoires ruraux pointent le manque de moyens financiers comme un obstacle.

"Alors que ces jeunes sont assis sur les mêmes bancs de l'école de la République, dont l'une des promesses est l'égalité de traitement et d'apprentissage, on voit bien que les dés sont pipés, dès le départ", a réagi Salomé Berlioux, fondatrice et directrice générale de Chemins d'avenirs dans un communiqué.

Des dès en effet "pipés" en fonction de l'environnement scolaire et familial. Lorsque leurs parents sont dépourvus de diplôme du supérieur, peu de jeunes songent à se lancer dans un parcours de licence (44%). Ce chiffre grimpe à 64% dès lors qu'au moins un des deux parents est diplômé.

De même, les jeunes scolarisés dans des établissements scolaires réunissant des catégories sociales modestes sont 68% à se lancer dans des études après le baccalauréat quand ils sont 90% dans des établissements socialement favorisés. Des métiers "trop souvent interdits"

"Il serait hypocrite d'ignorer qu'il est de plus en plus difficile de trouver un métier lorsqu'on est peu diplômé, et que les niveaux de salaire sont corrélés aux niveaux de diplômes", abonde Benjamin Blaviern cofondateur et président exécutif d' **Article 1**, une association qui soutient des élèves issus de milieux populaires.

Parmi les 1.000 jeunes Français âgés de 15 à 16 ans qui ont été interrogés, ceux issus de catégories socio-professionnelles modestes (CSP-) envisagent davantage les métiers de l'artisanat, de l'industrie, du BTP ou encore des métiers du commerce et de la vente. Quand, à l'inverse, les enfants des CSP+ veulent être médecins, professeur ou ingénieur.

"Encore aujourd'hui, en 2023, si vous êtes jeune d'origine modeste dans un territoire rural ou un quartier dit sensible, accéder aux métiers de la tech, devenir journaliste, médecin ou écrivaine vous est trop souvent interdit", a souligné Salomé Berlioux.

Face à tous ces chiffres, réelle preuve d'un risque de décrochage scolaire chez de nombreux jeunes, les six associations qui ont commandé l'étude appellent le gouvernement à mettre en place une stratégie nationale pour aider ses jeunes à choisir une orientation qui leur "ressemble". Et qui ne se limite pas à une reproduction sociale et géographique.

Ils jugent indispensable de "garantir un accès renforcé à une information claire" et "d'assurer une médiation avec le monde de la formation et de l'emploi".

"L'orientation des jeunes des territoires défavorisés est un enjeu majeur pour l'avenir de notre pays", a conclu Christelle Meslé-Génin, présidente-fondatrice de JobIRL.



## Études supérieures: la moitié des jeunes de milieux populaires ne se sentent pas capables d'obtenir une licence

Juliette Brossault Un plafond de verre plus que palpable. Les jeunes issus de milieux populaires doutent de leur capacité à réussir des études supérieures, à tel point qu'ils écartent d'office cette option. C'est ce que révèle une étude publiée ce lundi 8 janvier par l'Institut d'études et de conseil en stratégie d'opinion Viavoice à la demande de six associations spécialisées dans l'égalité des chances (Afev, [Article 1](#), Chemins d'avenirs, JobIRL, Tenzing et 100.000 Entrepreneurs).

En effet, si 72% des jeunes urbains issus de familles de catégories socio-professionnelles supérieures (CSP +) se sentent en capacité d'obtenir une licence, ils sont seulement 51% chez les jeunes urbains issus de familles plus modestes (CSP-).

Un écart qui se creuse encore lorsque ces jeunes habitent à la campagne : seuls 40% se sentent capables d'obtenir ce diplôme. Cet isolement géographique joue sur leur envie de déménager pour étudier. 57% des élèves issus de CSP- dans les territoires ruraux pointent le manque de moyens financiers comme un obstacle.

"Alors que ces jeunes sont assis sur les mêmes bancs de l'école de la République, dont l'une des promesses est l'égalité de traitement et d'apprentissage, on voit bien que les dés sont pipés, dès le départ", a réagi Salomé Berlioux, fondatrice et directrice générale de Chemins d'avenirs dans un communiqué.

Des dés en effet "pipés" en fonction de l'environnement scolaire et familial. Lorsque leurs parents sont dépourvus de diplôme du supérieur, peu de jeunes songent à se lancer dans un parcours de licence (44%). Ce chiffre grimpe à 64% dès lors qu'au moins un des deux parents est diplômé.

De même, les jeunes scolarisés dans des établissements scolaires réunissant des catégories sociales modestes sont 68% à se lancer dans des études après le baccalauréat quand ils sont 90% dans des établissements socialement favorisés.

Des métiers "trop souvent interdits"

"Il serait hypocrite d'ignorer qu'il est de plus en plus difficile de trouver un métier lorsqu'on est peu diplômé, et que les niveaux de salaire sont corrélés aux niveaux de diplômes", abonde Benjamin Blaviern cofondateur et président exécutif d'[Article 1](#), une association qui soutient des élèves issus de milieux populaires.

Parmi les 1.000 jeunes Français âgés de 15 à 16 ans qui ont été interrogés, ceux issus de catégories socio-professionnelles modestes (CSP-) envisagent davantage les métiers de l'artisanat, de l'industrie, du BTP ou encore des métiers du commerce et de la vente. Quand, à l'inverse, les enfants des CSP+ veulent être médecins, professeur ou ingénieur.

"Encore aujourd'hui, en 2023, si vous êtes jeune d'origine modeste dans un territoire rural ou un quartier dit sensible, accéder aux métiers de la tech, devenir journaliste, médecin ou écrivaine vous est trop souvent interdit", a souligné Salomé Berlioux.

Face à tous ces chiffres, réelle preuve d'un risque de décrochage scolaire chez de nombreux jeunes, les six associations qui ont commandé l'étude appellent le gouvernement à mettre en place une stratégie nationale pour aider ses jeunes à choisir une orientation qui leur "ressemble". Et qui ne se limite pas à une reproduction sociale et géographique.

Ils jugent indispensable de "garantir un accès renforcé à une information claire" et "d'assurer une médiation avec le monde de la formation et de l'emploi".

"L'orientation des jeunes des territoires défavorisés est un enjeu majeur pour l'avenir de notre pays", a conclu Christelle Meslé-Génin, présidente-fondatrice de JobIRL.

Article original publié sur [BFMTV.com](#)



## Études supérieures : les jeunes des milieux populaires se sentent moins capables de réussir, selon un sondage



De

- Flavien Groyer

Lundi 8 janvier 2024 à 15:35

Par

- France Bleu,
- France Bleu Besançon,
- France Bleu Bourgogne,
- France Bleu Saint-Étienne Loire

Des lycéens dans un établissement de Poitiers (Vienne). Illustration.© AFP - JEAN-FRANÇOIS FORT / HANS LUCAS

Les élèves des milieux populaires aspirent beaucoup moins à faire des études supérieures et doutent fortement de leur capacité à réussir. C'est le résultat d'une étude Viavoice publiée ce lundi et commandée par six associations spécialisées dans l'égalité des chances : l'Afev, **Article 1**, Chemins d'avenirs, JobIRL, Tenzing et 100.000 Entrepreneurs. Ces dernières dénoncent "les inégalités sociales et territoriales qui continuent de déterminer le futur des jeunes Français" alors que la phase de vœux 2024 sur Parcoursup débute le mercredi 17 janvier.

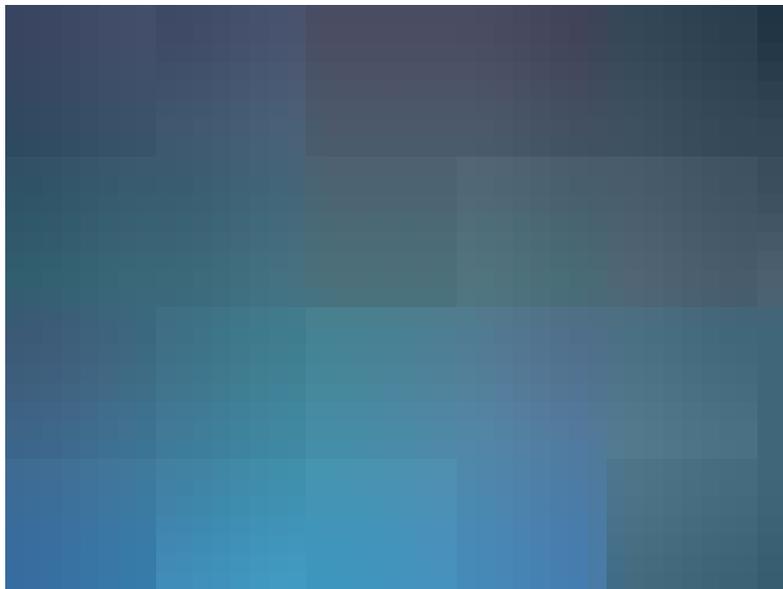
Des aspirations conditionnées par le milieu social et l'origine géographique

Selon l'étude, les difficultés sociales et territoriales des élèves interrogés ne leur permettent pas de se projeter "vers une orientation réaliste et ambitieuse". À la question "Que veux-tu faire plus tard ?", les réponses apportées par les lycéens montrent de façon claire que leur milieu social et leur lieu de vie conditionnent leur futur : les enfants de catégories socio-professionnelles plus aisées (CSP+) citent les métiers de médecin ou professeur en tête. Les enfants des catégories socio-professionnelles modestes (CSP-) **citent davantage les métiers de l'artisanat, de l'industrie ou du BTP**. "Encore aujourd'hui, si vous êtes jeune d'origine modeste dans un territoire rural ou un quartier dit sensible, accéder aux métiers de la tech, devenir journaliste, médecin ou écrivain vous est trop souvent interdit", note Salomé Berlioux, fondatrice et directrice générale de Chemins d'avenirs, qui agit pour les jeunes ruraux.

Les jeunes des milieux modestes se disent aussi moins capables d'atteindre un certain niveau d'études. **60% des jeunes ruraux issus de CSP-** ne se sentent pas en capacité d'obtenir un diplôme de licence (Bac+3), alors *"qu'il est de plus en plus difficile de trouver un métier lorsque l'on est peu diplômé"*, indique **Benjamin Blavier**, cofondateur et président exécutif **d'Article 1**. Ils sont 28% chez les jeunes urbains de familles CSP+, soit 32 points d'écart. Par ailleurs, ils sont 49% chez les jeunes urbains issus de familles CSP-. *"Il y a un véritable décrochage en orientation pour les jeunes de milieu modeste, a fortiori lorsqu'il s'agit des jeunes ruraux, avec des écarts alarmants entre ces jeunes ruraux et leurs camarades urbains lorsqu'il s'agit de leur avenir"* détaille encore Salomé Berlioux. *On voit donc très clairement se dessiner une double reproduction, sociale et géographique, dont les jeunes ruraux issus de familles CSP - sont les plus grandes victimes."*

Inégalités d'informations

L'environnement proche des lycéens, et notamment les parents, concentre la majorité des sources d'informations pour construire leur futur. C'est cet environnement scolaire et familial qui joue un rôle prépondérant dans leurs aspirations académiques puis professionnelles et accentue la reproduction des inégalités. Ainsi, selon l'étude Viavoice, seuls 44% des enfants dont aucun parent n'est diplômé du supérieur pensent pouvoir prétendre à un diplôme de niveau licence. Ils sont 64% chez ceux dont au moins un des parents est diplômé. *"Avec le même cursus scolaire, avec les mêmes informations données par l'Éducation nationale, on n'a pas les mêmes chances de choisir son orientation en fonction de là où l'on est né. Ce qu'on voit ici, c'est la mécanique de la reproduction sociale et géographique"*, explique la fondatrice et directrice générale de Chemins d'avenirs.



Salomé Berlioux, directrice générale de Chemins d'avenir© AFP - Damien Grenon / Photo12

**Au-delà de leurs parents**, les élèves s'appuient sur trois ressources principales pour réfléchir à leur orientation. *"Ils citent en priorité leurs professeurs (67%), les sites spécialisés (52%) et leur famille proche, cousins, cousines, oncles et tantes (50%)*, précise Salomé Berlioux. *Cela veut dire que 3 des 4 premières sources citées sont variables en fonction de la famille dans laquelle ces jeunes sont nés et des établissements dans lesquels ils sont scolarisés."* Pour construire leur orientation, les jeunes aimeraient plutôt privilégier des dispositifs d'ouverture au contact avec des

entreprises, révèle l'étude. 54% souhaitent échanger avec des professionnels d'un secteur qui les intéresse, 46% ont envie de réaliser des stages, 33% évoquent une meilleure information sur les formations disponibles et 30% veulent visiter des universités ou des entreprises.

Salomé Berlioux évoque également *"d'autres freins, lourds de conséquences quand on veut construire son parcours d'orientation"* et notamment *"les freins psychologiques sur le thème de 'ce n'est pas pour moi parce que je viens de la campagne ou de banlieue'"*. Selon elle, *"c'est peu de dire que ces jeunes sont désavantagés lorsqu'ils postulent à une formation ou veulent s'insérer dans la vie professionnelle."*

La mobilité déterminante

Pour les jeunes qui habitent à la campagne et qui sont donc parfois éloignés des lieux de formation, *"la capacité de ces jeunes à bouger - ou non - est déterminante dans leur orientation"*, indique également Salomé Berlioux. *Si vous êtes un collégien ou un lycéen dans un hameau de l'Ain, de l'Orne ou de Guadeloupe, et que vous voulez accéder à une formation ou à un stage qui n'existent pas à proximité immédiate de votre domicile familial, comment faites-vous ? Vous devez bouger. Et pour bouger, il faut vous sentir autorisé et en avoir concrètement les moyens, pour financer vos allers-retours, votre logement, votre vie quotidienne. Ce n'est clairement donné à tout le monde"*

poursuit-elle. Le sondage rappelle d'ailleurs que sur l'ensemble des jeunes qui ne souhaitent pas déménager pour accéder à un diplôme en lien avec un projet de métier,

**la moitié pointe le manque de moyens financiers comme un obstacle.**

*"La prise de conscience est lente à l'échelle du pays"*

*"Pour que le système soit équitable, les jeunes défavorisés sur le plan social et / ou géographique ont besoin d'un accompagnement en plus, spécifique et adapté aux obstacles qu'ils ont à surmonter"* estime Salomé Berlioux qui assure *"qu'il n'existe pas de solution miracle"*. Cette dernière avait été missionnée en 2020 par le ministère de l'Éducation nationale *"sur le thème Orientation et Égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes"*. *"Sur nos 25 préconisations d'alors, trois font aujourd'hui l'objet de politiques publiques"*, indique la présidente de Chemins d'avenir qui cite le dispositif des Territoires éducatifs ruraux. *Ils permettent la collaboration d'acteurs aussi variés que l'Éducation nationale, les collectivités territoriales, les entreprises et les associations au service de solutions concrètes pour les jeunes de ces territoires"* poursuit-elle, tout en confiant que *"sur la question des jeunes ruraux, la prise de conscience est lente à l'échelle du pays"*.

Méthodologie

Enquête de l'Afev, **Article 1**, Chemins d'avenirs, JobIRL, Tenzing et 100.000 Entrepreneurs, menée par Viavoice auprès de 1.000 jeunes français âgés de 15 ans à 16 ans. Les interviews ont été réalisées en ligne du 23 octobre au 5 novembre 2023 auprès d'un échantillon représentatif de jeunes âgés de 15 à 16 ans. La représentativité a été assurée par la mise en place de quotas sur le sexe, l'âge, la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence, la catégorie d'agglomération et la région d'habitation des répondants. Les résultats ont également été redressés sur le niveau et les filières de scolarisation des répondants.



## 6 associations alertent sur les inégalités sociales et territoriales qui continuent de déterminer le futur des jeunes Français



### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### 6 associations alertent sur les inégalités sociales et territoriales qui continuent de déterminer le futur des jeunes Français

**60%** des jeunes ruraux issus de familles CSP- ne se sentent pas capables d'obtenir une licence. Ils sont **49%** des jeunes urbains de familles CSP-, contre seulement **28%** des jeunes urbains de familles CSP+ \*

Près de la moitié des jeunes de familles CSP- sont en risque de décrochage en orientation comme le révèle une étude Viaivoice pour l'Afev, Article 1, Chemins d'avenir, JobIRL, Tenzing et 100.000 Entrepreneurs. Ces jeunes, massivement concentrés dans les quartiers populaires et les territoires ruraux aspirent beaucoup moins à faire des études supérieures et doutent fortement de leur capacité à réussir.

60% des jeunes ruraux issus de familles CSP- ne se sentent pas capables d'obtenir une licence. Ils sont 49% des jeunes urbains de familles CSP-, contre seulement 28% des jeunes urbains de familles CSP+ \*

Une stratégie nationale en faveur d'une orientation choisie est indispensable, recommandent les 6 structures oeuvrant pour l'égalité des chances, qui accompagnent 100.000 étudiants chaque année.

Que veux-tu faire plus tard ? Quand le milieu social et l'origine géographique conditionnent les aspirations

Ils sont scolarisés dans des établissements des quartiers en Politique de la ville ou dans des territoires ruraux. Leurs parents sont employés, ouvriers, ou inactifs et n'ont pas de diplôme d'études supérieures. Ces jeunes cumulent les difficultés sociales et territoriales et, pour cette raison, ne parviennent pas à se projeter vers une orientation réaliste et ambitieuse. Ainsi font-ils des choix d'orientation différents de la moyenne des élèves. L'absence de réponse éducative adaptée alimente cette reproduction sociale et géographique.

Lorsqu'on interroge les jeunes sur leurs futurs choix de métiers, ce conditionnement se retrouve de façon claire. Les enfants de catégories socio-professionnelles plus aisées (CSP+) citent les métiers de médecin ou professeur en tête. Les enfants des catégories socio-professionnelles modestes (CSP-) citent plus volontiers les métiers de l'artisanat, de l'industrie ou du BTP.

Quant au niveau d'études que les jeunes disent se sentir en capacité d'atteindre, les

données de l'enquête mettent là encore en évidence une corrélation très nette entre niveau économique du foyer, origine géographique et aspirations :

- ☐ 72% des jeunes urbains de familles CSP+ se sentent en capacité d'obtenir un diplôme de licence ;
- ☐ Ils ne sont que 51% chez les jeunes urbains issus de familles CSP-, soit 21 points d'écart ;
- ☐ Et seulement 40% chez les jeunes ruraux issus de CSP -, soit 32 points d'écart.

« Alors que ces jeunes sont assis sur les mêmes bancs de l'école de la République, dont l'une des promesses est l'égalité de traitement et d'apprentissage, on voit bien que les dés sont pipés, dès le départ. Certaines formations, certains métiers sont tout simplement interdits à une large part de nos jeunes. A fortiori quand les déterminismes sociaux et géographiques s'additionnent. Pour le dire autrement : encore aujourd'hui, en 2023, si vous êtes jeune d'origine modeste dans un territoire rural ou un quartier dit sensible, accéder aux métiers de la tech, devenir journaliste, médecin ou écrivaine vous est trop souvent interdit », note Salomé Berlioux, fondatrice et directrice générale de Chemins d'avenirs.

« S'il est entendu qu'il n'existe pas de hiérarchie entre les métiers, avec certains emplois qui seraient plus souhaitables que d'autres, il serait hypocrite d'ignorer qu'il est de plus en plus difficile de trouver un métier lorsque l'on est peu diplômé<sup>[1]</sup>, et que les niveaux de salaire sont corrélés aux niveaux de diplômes.<sup>[2]</sup> », complète Benjamin Blavier, cofondateur et président exécutif d'Article 1.

Le principal frein à l'égalité des chances en orientation est l'environnement social et territorial.

L'environnement proche des jeunes concentre en effet la majorité des sources d'informations pour construire leur futur. C'est cet environnement scolaire et familial qui joue un rôle prépondérant dans leurs aspirations académiques puis professionnelles.

Ainsi :

- ☐ Les jeunes des établissements scolaires aux Indices de position sociale (IPS<sup>[3]</sup>) les plus faibles ne sont que 68% à souhaiter poursuivre des études après le baccalauréat. C'est 22 points de moins que les enfants des établissements socialement favorisés (90%) ;
- ☐ Si seuls 44% des enfants dont aucun parent n'est diplômé du supérieur pensent pouvoir prétendre à un diplôme de niveau licence, ils sont 64% chez ceux dont au moins un des parents est diplômé.

Les enjeux de mobilité sont aussi mentionnés par les sondés comme un facteur de « décrochage en orientation ». Sur l'ensemble des jeunes qui ne souhaitent pas déménager pour accéder à un diplôme en lien avec un projet de métier, la moitié pointe le manque de moyens financiers comme un obstacle (57 % pour les élèves issus de familles CSP -). Cet état de fait est évidemment lourd de conséquence dans la ruralité et plus largement dans les territoires éloignés de l'offre de formation.

Des solutions plébiscitées par les jeunes prônant l'ouverture et un accès renforcé à l'information

Au-delà de leurs parents, les élèves s'appuient sur trois ressources principales pour réfléchir à leur orientation :

- ☐ 67% citent d'abord leurs professeurs ;
- ☐ 52%, les sites Internet spécialisés comme celui de l'Onisep ;
- ☐ 30%, leur famille proche.

Mais, quand on leur demande ce dont ils auraient besoin pour mieux réfléchir à leur orientation, les jeunes citent dans l'ordre :

- ☐ La possibilité d'échanger avec des professionnels d'un secteur qui les intéresse (54%) ;
- ☐ La réalisation de stages (46%) ;
- ☐ Une meilleure information sur les formations disponibles (33%) ;
- ☐ La visite d'universités et d'entreprises (30%).

Ainsi, alors que les ressources actuelles des jeunes se trouvent dans leur environnement immédiat et accentuent la reproduction des inégalités, ces mêmes jeunes plébiscitent au contraire des dispositifs d'ouverture, contact avec des entreprises, échanges avec l'enseignement supérieur, accès renforcé à l'information.

Le « décrochage en orientation » de ces élèves déterminés sur les plans sociaux et géographiques appelle à des actions concrètes d'ouverture et d'accompagnement.

« L'orientation des jeunes des territoires défavorisés est un enjeu majeur pour l'avenir de notre pays. C'est un enjeu pour l'épanouissement personnel de ces jeunes, la cohésion sociale, et pour notre économie qui se prive de nombreux talents », conclut Christelle Meslé-Génin, présidente-fondatrice de JobIRL

C'est la vocation des 6 associations ayant commandé ce sondage : accompagner ces jeunes dans leurs réflexions sur eux-mêmes et leur avenir, garantir un accès renforcé à une information claire, assurer une médiation avec le monde de la formation et de l'emploi, et ainsi permettre à chacun de construire pas à pas un parcours qui lui ressemble.

Ces associations appellent le gouvernement à co-construire une stratégie nationale de lutte contre les inégalités sociales et territoriales en orientation.

<sup>[1]</sup> Depuis 2003, le nombre de participants au marché du travail peu ou pas diplômés a diminué de 36☐%, et leur emploi de 42☐%. Pourtant, les professions qui les employaient se sont maintenues, mais elles recrutent à des niveaux de diplôme plus élevés☐: via le déclassement des plus diplômés, les peu ou pas diplômés ont été en partie évincés du marché du travail, Insee Références Emploi, chômage, revenus du travail, Juillet 2020

<sup>[2]</sup> En 2010, un salarié de niveau Bac gagnait en moyenne 1250 euros par mois, contre 1500 euros pour un diplômé de Licence, 2000 euros pour un Master, et 2500 euros pour un diplômé d'école d'ingénieurs. Insee Première n°1313, Le domaine d'études est déterminant pour les débuts de carrière - Daniel Martinelli, Corinne Prost Octobre 2010

<sup>[3]</sup> IPS, indice de position sociale d'un établissement scolaire est un indice calculé par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance [DEPP] du ministère de

l'Education Nationale et de la Jeunesse qui résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement

Dernière modification le lundi, 08 janvier 2024



An@é

L'association

An@é

, fondée en 1996, à l'initiative de la création d'

Educavox

en 2010, en assure de manière bénévole la veille et la ligne éditoriale,

publie articles et reportages, crée des événements, valorise les innovations, alimente des débats avec les différents acteurs de l'éducation sur l'évolution des pratiques éducatives, sociales et culturelles à l'ère du numérique. Educavox est un média contributif. Nous contacter.